

OPEN ACCESS WEEK



2 à 12

sommaire

50 ans
L'Aquarium-Muséum conjugue science et vulgarisation
Page 2

Exposition
Djos Janssens inaugure un cycle "Artistes à l'hôpital"
Page 7

Art&fact
La revue annuelle consacrée à Liège dans les années 1980
Page 7

Economie sociale
Le Pr Defourny décroche un PAI
Page 9

A la tête de la Fédé
Tom Barbette, nouveau président
Page 10

4 questions à
Bruno Schiffrers, sur l'utilisation des pesticides dans l'agriculture
Page 12

Le modèle ORBI fait des petits

En deux décennies, le budget consacré chaque année par les universités aux abonnements à différentes revues scientifiques a quadruplé. L'accès aux périodiques spécialisés est devenu extrêmement cher... alors que ce sont les scientifiques qui fournissent la matière première élaborée au sein des universités, grâce à leurs recherches souvent financées par les pouvoirs publics. En 2008, l'ULg a convaincu ses chercheurs de mettre en ligne leurs publications pour les rendre accessibles gratuitement à tous. C'est le principe de l'*Open Access*, ancré à l'ULg par le répertoire institutionnel informatisé ORBI. Une démarche saluée par tous, un modèle qui s'étend et s'exporte au-delà des frontières : fin octobre, la semaine internationale de l'*Open Access* aura lieu à Bruxelles et donnera un coup d'accélérateur à cette pratique utile aux chercheurs et, *in fine*, à la société.

Voir page 3

Plus vivant que jamais

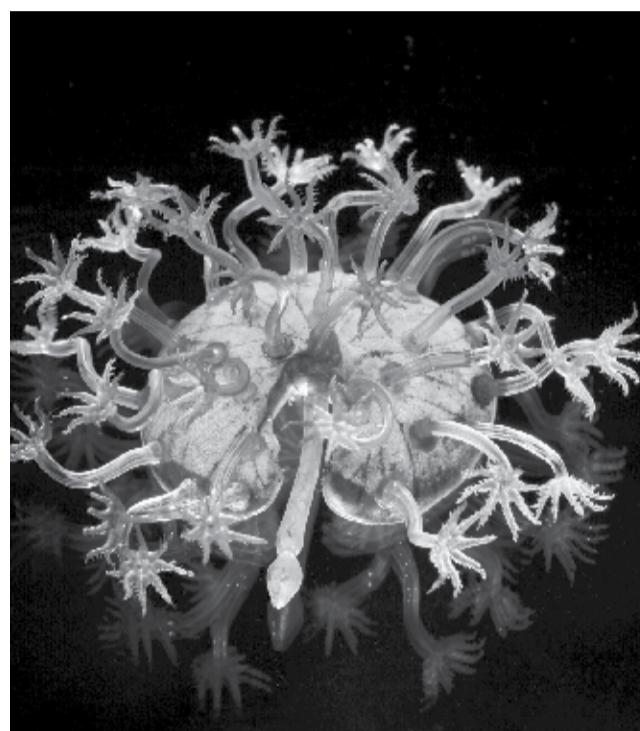
L'Aquarium-Muséum de Liège fête ses 50 ans

Inauguré le 12 novembre 1962 par le recteur Marcel Dubuisson, alors titulaire de la chaire de zoologie, l'Aquarium-Muséum situé sur le quai Van Beneden à Liège va fêter ses 50 ans. D'emblée, le recteur Dubuisson avait eu l'ambition de mettre la beauté du monde aquatique à la portée de tous. Depuis lors, en valorisant les collections de l'ULG, l'Aquarium-Muséum fait coup double : il soutient la recherche scientifique et partage les connaissances zoologiques avec le grand public.

Au moins 250 espèces animales et plus de 3000 individus se côtoient dans les bassins : poissons-pierre (dont l'inertie, presque agaçante, est telle qu'ils se confondent avec son décor), tétras aveugles, poissons des cavernes (sans yeux ni pigmentation), crevettes nettoyeuses (qui n'hésitent pas à squatter la bouche des grands poissons pour éliminer les parasites), ou encore mormyres, ces poissons qui délivrent des décharges électriques. Chaque animal évolue dans un biotope entièrement reconstitué par une équipe de biologistes et de techniciens, laquelle reproduit artificiellement les milieux d'origine et veille à la maintenance d'un système vital pour les animaux.

Trouver le bon équilibre entre la demande du grand public, qui fait appel à un bagage culturel nourri par les médias, et l'approche scientifique relève du quotidien. Et la tâche est ardue tant les idées reçues ont la vie dure... Christian Michel, conservateur, et Sonia Wanson, directrice-adjointe, y consacrent toute leur énergie.

En passant du sous-sol au deuxième étage, de l'Aquarium au Muséum, on franchit la frontière qui sépare le monde des vivants de celui des morts. Le musée n'abrite en effet que des collections inertes : squelettes, dents, cornes, animaux naturalisés ("empaillés")



Modèle de *Renilla mulleri*, Anthozoaire

mammaliens, mammifères et faune belge. Les mammifères marins y sont à l'honneur, comme en témoigne notamment le squelette de la baleine long de 19 mètres. Les collections réunies en ce lieu renferment en outre des objets patrimoniaux remarquables illustrant l'histoire des sciences naturelles : dessins, croquis, modèles en cire, etc.

Pour son 50^e anniversaire, le Muséum inaugure un nouvel espace muséal répondant au nom de "Blaschka, maîtres et modèles". Depuis 130 ans, l'Université en possède en effet des modèles didactiques en verre travaillé, créés par Léopold et Rudolph Blaschka. Ces modèles d'animaux marins – commandés et utilisés par Edouard Van Beneden dès 1886 – font montre d'une sensibilité artistique et d'une rigueur scientifique surprenantes. Aujourd'hui, la collection des 37 pièces a été entièrement étudiée, analysée et restaurée. Un patrimoine des collections muséales de l'université de Liège, unique en Belgique, à découvrir.

Michael Oliveira Magalhaes

50^e anniversaire

- Les 10, 11 et 12 novembre, l'Aquarium-Muséum ouvrira ses portes au tarif de 1962 ! Soit 10 francs belges (0,25 euro) pour tous, petits et grands (rappel : gratuité pour les enfants de moins de 6 ans).
- Le lundi 12 novembre à 18h30, inauguration d'un nouvel espace muséal dédié à la présentation et la mise en valeur des Blaschkas.

Contacts : tél. 04.366.50.21, courriel aquarium@ulg.ac.be, site www.aquarium-museum.be

carte BLANCHE

Elections communales et provinciales

Les niveaux de pouvoir les plus proches des citoyens



J.-L. Wertz

Pierre Verjans

Les élections du 14 octobre 2012 désigneront les conseillers communaux et provinciaux dans toute la Belgique, sauf à Bruxelles où le niveau provincial a disparu en 1995 avec la création des deux Brabants, le wallon et le flamand. Depuis cette réforme de l'Etat, les élections communales et provinciales sont organisées concomitamment. Leurs compétences sont définies de manière vague mais efficace par l'article 162 de la Constitution : "tout ce qui est d'intérêt provincial et communal".

Depuis les accords dits du Lambermont, en 2001, l'organisation des provinces et des communes, et non plus leur simple tutelle, est confiée aux Régions. En ce qui concerne la Wallonie, c'est le décret intitulé *Code de la démocratie locale et de la décentralisation* (CDLD) de 2004 et modifié profondément en 2005 qui organise les provinces et les communes. Pour résumer, en 2005, le législateur wallon a introduit les concepts de "groupe politique", de "pacte de majorité" et de "motion de méfiance constructive" dans le désormais CDLD.

Avec la désignation semi-automatique du bourgmestre, ces concepts sont mobilisés pour organiser les communes mais aussi les provinces de manière plus transparente et plus responsable. Enfin, le décret du 26 avril 2012 organise notamment le droit d'interpellation aux conseils communal et provin-

cial pour tous les habitants. Pour plus de détails, on peut lire les articles produits ces dernières années* par l'unité d'étude des systèmes politiques belges du département de science politique. En guise de simplification, on peut dire que les élus des listes constituent des groupes politiques et que le pacte de majorité lie ces groupes pour la désignation des fonctions d'échevins et de président du Centre public d'action sociale (CPAS), le bourgmestre étant automatiquement "le conseiller de nationalité belge qui a obtenu le plus de voix de préférence sur la liste qui a obtenu le plus de voix parmi les groupes politiques qui sont parties au pacte de majorité". Enfin, pendant à peu près les trois ans du milieu de mandat, les groupes politiques peuvent déposer une motion de méfiance à l'égard du collège communal ou d'un de ses membres, à condition de proposer un nouveau pacte de majorité. Contrairement aux inquiétudes de certains, seules 15 communes wallonnes, soit 5,7% d'entre elles ont eu recours à une motion de méfiance constructive (individuelle ou collective) depuis la création du système : il n'y a donc pas eu de déstabilisation du pouvoir communal global.

On parle beaucoup des élections communales et peu des élections provinciales. C'est que les communes sont plus actives, plus proches, plus visibles que les provinces. Par ailleurs, depuis plusieurs décennies, l'exis-

tence même des provinces est remise en cause, la dernière proposition s'articulant autour des "bassins de vie". Les provinces disposent de beaucoup de moyens financiers et interviennent massivement dans les intercommunales auxquelles on reproche souvent un manque de transparence démocratique. Beaucoup de moyens et peu de légitimité : de quoi alimenter les convoitises des pouvoirs voisins, mais les députés provinciaux résistent tant qu'à présent.

Comme on l'a vu durant la campagne et comme on le verra à l'annonce des résultats des élections, les partis d'opposition tentent d'utiliser ceux-ci à un autre niveau de pouvoir pour déstabiliser la majorité à laquelle ils font face. C'est ainsi que la N-VA essaie de transformer ce scrutin en un test fédéral pour obtenir des avancées sur le plan communautaire. C'est ainsi aussi que le MR, dans l'opposition au niveau régional, et fédéral wallon-bruxellois (cette dénomination montre aussi la complexité de la nouvelle dénomination de la Communauté française de Belgique puisqu'en la suivant, nous avons désormais deux niveaux de pouvoir fédéral dans notre pays !), tente d'attaquer la légitimité des gouvernements régionaux et, disons, communautaires.

L'entremêlement des agendas ne s'impose pourtant pas institutionnellement. C'est la réalité de la perception politique qui trans-

forme une élection en un test à un autre niveau. Et la réalité de la perception politique provient souvent de la capacité de faire croire, de faire partager son émotion de la part d'un mouvement ou d'un dirigeant politique. Le fait qu'un acteur politique puisse imposer sa façon de voir les choses se reconnaît dans la manipulation de l'opinion par Bart De Wever et, à l'inverse, par l'impuissance actuelle des dirigeants de l'Open VLD à renverser la vapeur, à faire passer leur argumentaire et leur discours dans les médias et auprès des opinions publiques.

Pierre Verjans
chargé de cours au département de science politique, faculté de Droit

* G. Matagne, E. Radoux, P. Verjans, "La composition du collège communal après la réforme du Code wallon de la démocratie locale", *Courrier hebdomadaire du Centre de recherche et d'information socio-politiques* (Crisp), n°2094, 2011, Bruxelles.

L. Durviaux, G. Matagne, E. Radoux, P. Verjans (dir.), *Le code de démocratie locale et de décentralisation : enjeux et bilans politiques*, Bruxelles, Larcier, Performance publique, 2012.

A livre ouvert

L'ULg contribue à bouleverser le système éditorial

Deux millions et demi d'euros : tel est le montant consacré chaque année par l'université de Liège à la souscription d'abonnements à différentes revues scientifiques. En près de 20 ans, le coût des périodiques dans certains secteurs a été multiplié par quatre. Plus de dépenses et donc plus de périodiques mis à la disposition des chercheurs ? L'équation n'est pas si simple. Bien au contraire. Ces dernières années, l'ULg a été contrainte de supprimer de nombreux abonnements pour limiter l'explosion de ces coûts. Les prix pratiqués par les éditeurs ne cessent de croître. 10 000 euros l'abonnement annuel ? Le montant n'a rien de farfelu pour certains titres prestigieux. « *Les publications spécialisées sont devenues extrêmement chères*, confirme Paul Thirion, directeur général du réseau des bibliothèques. *On constate parfois des hausses de 10% par an. Au fil du temps, les éditeurs se sont aperçus que ce marché était une vraie mine d'or. Car, pour faire leur travail, les scientifiques doivent obligatoirement publier dans les meilleures revues et pouvoir les consulter. Certains grands éditeurs engrangent ainsi des bénéfices nets de l'ordre de 40% ! Et cela sur le compte des universités. C'est indécent !* »

ment suivant : puisque les recherches sont souvent financées par les pouvoirs publics, l'accès à celles-ci devrait être gratuit. Pour tout le monde. Toute publication scientifique devrait être accessible gratuitement sur le web. Un principe qui porte un nom : l'*Open Access* ("OA" en abrégé). Et qui se traduit concrètement à l'ULg notamment par la création d'un répertoire institutionnel informatisé, baptisé "ORBI", et la mise en place d'un "mandat" institutionnel ambitieux d'auto-archivage. C'était en 2008. Depuis lors, le "mandat ULg" est devenu une référence mondiale en la matière.

A partir de ce "mandat ULg", une proposition de mandat belge a été élaborée et sera présentée lors de la semaine internationale de l'*Open Access* qui se tiendra à Bruxelles du 22 au 26 octobre prochain. « *Nous espérons que ce mandat pourra être approuvé par l'ensemble des universités belges, le FRS-FNRS et le FWO à cette occasion*, reprend Paul Thirion. *Des discussions sont actuellement en cours.* »

C'est dans ce mandat que réside toute la particularité liégeoise. En clair, l'ULg continue d'inciter ses chercheurs à publier dans toutes les revues de



L'accès aux publications scientifiques devrait être gratuit

« *Mon beau-père polonais était professeur de droit constitutionnel à l'université de Poznan, raconte Jean Surdej, professeur au département d'astrophysique, géophysique et océanographie. Dans son pays, il était payé – et souvent de manière substantielle – pour publier des articles. Aujourd'hui, les chercheurs doivent parfois débourser des sommes considérables pour acquérir des textes anciens... qu'ils ont écrits eux-mêmes !* » Cherchez l'erreur.

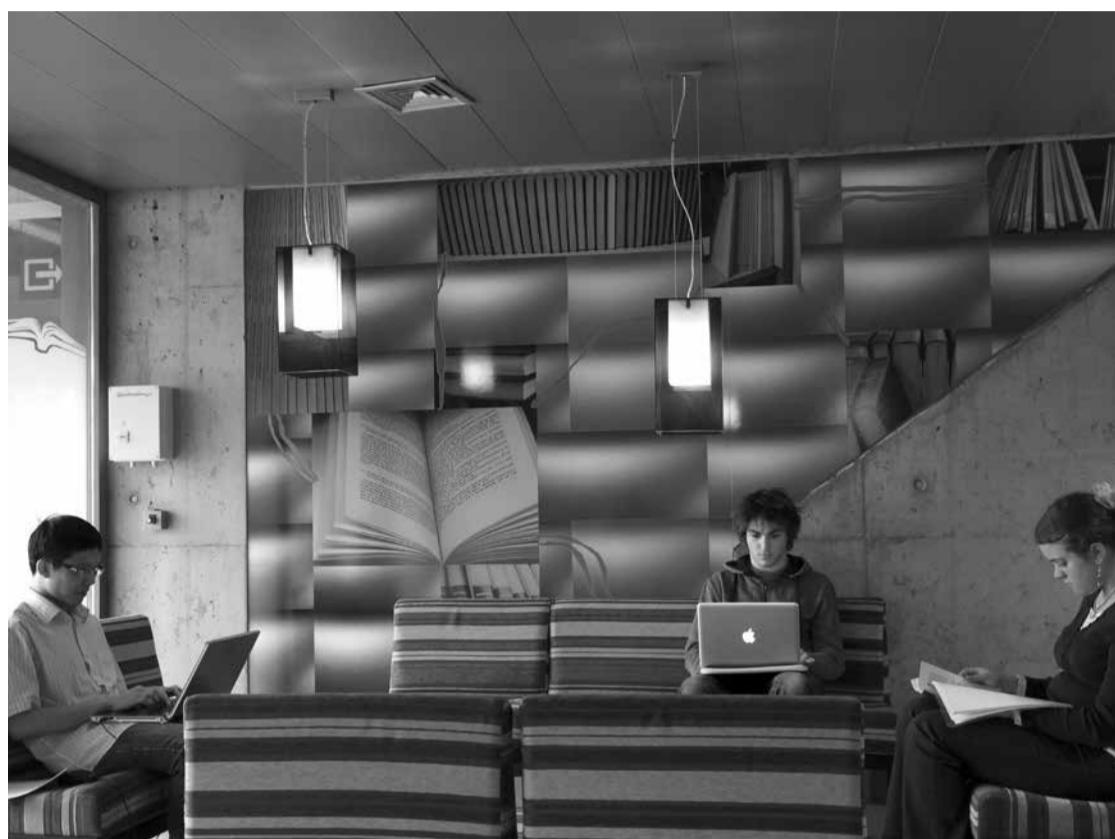
"Lorsque l'on est arrivé à l'os..."

Dans un premier temps, l'ULg a tenté de s'associer avec d'autres institutions afin de réduire les coûts via des acquisitions en consortium. Insuffisant. D'où une deuxième solution de fortune : supprimer tous les abonnements qui pouvaient l'être. « *Mais lorsque l'on est arrivé à l'os et qu'il allait falloir nous passer de périodiques essentiels, nous avons compris qu'il fallait envisager de changer radicalement de système et qu'il était temps de casser le mécanisme* », se souvient Paul Thirion.

Partout dans le monde, c'est le même constat. Se développe alors comme une évidence le raisonne-

leur choix mais elle leur demande, en parallèle, de mettre en ligne une copie de leur article sur le répertoire ORBI. « *Je me souviens d'un échange d'e-mails avec le recteur Bernard Rentier, relate Paul Thirion. Je lui écrivais que si publier sur le répertoire institutionnel n'était pas exigé, seuls 7% des chercheurs le feraiient spontanément. Et j'ajoutais, sur le ton de la boutade, que pour atteindre près de 100%, il faudrait rendre cela obligatoire. Quelques minutes plus tard, il me répondait : "OK, on le fait!"* » Le fameux mandat était né.

Beaucoup d'universités cependant n'osent pas franchir ce pas. Cette réticence s'explique d'abord par la crainte de la réaction des scientifiques. Celui qui ne se soumet pas à la règle du dépôt s'expose potentiellement à des conséquences... comme celle de ne pas accéder à une promotion ou de ne pas obtenir les financements sollicités pour une recherche car, à l'ULg, seules les publications déposées sur ORBI sont prises en compte lors des évaluations. Au départ, cela a provoqué quelques grincements de dents. « *Chaque fois qu'il y a une nouveauté, cela perturbe quelque peu les habitudes* »,



Déjà 85 000 références dans ORBI, le répertoire institutionnel informatisé de l'ULg

reconnaît Catherine Sadzot, chargée de cours au département des sciences de la vie et chercheur au Giga (Groupe interdisciplinaire de génoprotéomique appliquée). *D'autant qu'au départ, il a fallu encoder toutes les références et certains auteurs possédaient vraiment une longue liste : cela a pu prendre beaucoup de temps. Mais aujourd'hui, me semble-t-il, tout le monde s'accorde sur l'utilité du système.* »

Au départ, il y avait aussi la crainte de s'exposer à des réactions juridiques hostiles, voire à des procès. Mais l'ULg n'en a à ce jour affronté aucun. D'abord parce que l'*Open Access* prend de l'ampleur partout dans le monde. A l'heure actuelle, 67% des grands éditeurs autorisent la publication en OA. « *Et parmi les 33% restants, note Paul Thirion, certains n'ont tout simplement pas de politique claire.* » Puis parce que pour prendre en compte tous les cas de figure, ORBI propose de diffuser soit d'emblée en OA, soit en *restricted access*, option pour laquelle le demandeur doit envoyer un formulaire au scientifique afin de solliciter l'autorisation d'accéder au texte. « *Parfois, poursuit-il, certains éditeurs ont des exigences particulières, comme celle de mettre en ligne sur le répertoire institutionnel quelques mois plus tard (embargo) ou de ne pas proposer la version avec la mise en page finale, etc.* »

Droits d'auteur : négocier autrement

La promotion du libre accès a mis au jour une autre problématique : celle relative aux droits d'auteur. « *Les chercheurs pensent souvent qu'une fois la publication réalisée, ils sont dépouillés de tous leurs droits par les éditeurs*, explique Laurence Thys, juriste au sein du réseau des bibliothèques. *Or, ce n'est pas nécessairement le cas. Parfois, il n'y a pas d'accord du tout, parfois l'auteur n'a accordé à l'éditeur qu'une licence, c'est-à-dire d'une sorte de "location" des droits et non une "vente" définitive, ce qui est nettement préférable ! Nous avons donc essayé de les sensibiliser, en leur rappelant que l'auteur peut exercer certains droits et qu'il est possible de négocier autrement.* » Un message qui passe encore parfois difficilement auprès des intéressés. « *Il est vrai que quand une publication est acceptée et introduite dans ORBI, on est rarement vigilant à cet aspect des choses. Rares sont ceux qui se posent ce genre de question...* », concède Catherine Sadzot.

Désormais, ORBI recense 85 000 références, dont plus de 50 000 avec un texte intégral. Si le système n'a pas encore convaincu la totalité des chercheurs, on constate que 80% des publications récentes émanant de l'ULg s'y trouvent. Globalement, le répertoire a su s'imposer comme un outil utile aux yeux de ceux qui l'utilisent. « *C'est une excellente initiative, juge Jean Surdej. C'est aussi notre rôle d'oser refuser l'attitude invraisemblable des éditeurs.* »

En plus de livrer une vue d'ensemble de la recherche liégeoise, ORBI donne également un regain de visibilité aux auteurs, grâce notamment à l'important travail de référencement effectué sur les moteurs de recherche internationaux. « *Nous avons utilisé des outils afin de comparer le nombre de citations de travaux référencés ou non sur ORBI, explique le directeur du réseau des bibliothèques. On imaginait que la différence serait faible... Eh bien non : on se rend compte que les textes référencés sur ORBI sont deux fois plus cités que les autres.* » Depuis sa création, le répertoire institutionnel a attiré près de deux millions de visiteurs. Et, depuis cette année, plus de 1600 téléchargements d'articles sont effectués chaque jour ! ORBI commence même à s'exporter : en mai dernier, l'université du Luxembourg et l'ULg ont signé une convention de partenariat pour créer un ORBI-Lu.

Le rapide développement de l'OA ne permet pas encore à l'ULg de réaliser des économies substantielles sur le budget consacré aux abonnements. Toutefois, selon Paul Thirion, « *dans certaines disciplines, face au succès de l'OA, quelques éditeurs ont revu leurs tarifs à la baisse. C'est un processus qui prendra encore du temps, mais le paysage éditorial va être bouleversé dans les prochaines années. Quand je constate les progrès réalisés depuis 2008, je me dis que la révolution est proche !* »

Mélanie Geelkens

Photos : ULg-Michel Houet

Semaine de la géomatique

Discipline méconnue, à l'interface entre géographie et informatique

Après le Congrès européen d'ichtyologie, en juillet, l'Institut de zoologie accueillera, du 5 au 9 novembre prochain, un nouvel événement consacré à une discipline méconnue : une semaine de la géomatique. L'ULg possède, dans la faculté des Sciences, une unité de géomatique – l'une des premières d'Europe – depuis 1997. Celle-ci, forte d'une vingtaine de professeurs, assistants et chercheurs, est très active dans la recherche et organise l'unique formation en géomatique et géométrie (master de cinq ans) de Belgique francophone, donnant accès à la profession de géomètre-expert.

Au croisement de la géographie et de l'informatique, la géomatique regroupe plusieurs activités : l'acquisition de données géographiques au moyen de différentes techniques – la topographie (leviers de terrain à l'aide notamment de systèmes optiques et laser), la photogrammétrie (exploitant principalement des photos aériennes), la télédétection satellite –, les systèmes de positionnement et de navigation par satellite, comme le système américain GPS, connu aujourd'hui de tous, ou le système européen Galileo en cours de développement, le stockage et la gestion de ces données dans des bases de données et des systèmes d'information dédiés, ainsi que le traitement de l'information géographique, en particulier par l'analyse spatiale (modélisation de l'espace).

De plus en plus sollicitée, la géomatique s'applique à de très nombreux domaines : l'aménagement du territoire et l'urbanisme, le géomarketing, l'hydrographie, la météorologie, l'océanographie, la biologie, l'archéologie, la criminologie (le profilage géographique est une technique utilisée dans la recherche des criminels en série)... « *Notre métier attire toutefois trop peu d'étudiants par rapport à la demande, regrette le Pr Jean-Paul Donnay, responsable de l'unité. Il est vrai que la formation est loin de la perception de la géographie qu'ont les étudiants du secondaire et que la discipline reste peu connue.* »

Pour se donner de la visibilité, l'unité organise une semaine de la géomatique (dirigée par les Prs Jean-Paul Donnay et Roland Billen) à l'Institut de zoologie. Point d'orgue : les géométriciens liégeois accueilleront le colloque Sageo (les 7, 8 et 9 novembre), organisé chaque année par les groupes de recherche en géomatique français, avec le soutien du Centre national de la recherche scientifique (CNRS). « *C'est la première fois que ce colloque international francophone, très bien coté, se déroulera hors de France, souligne le*

Pr Donnay. Il y aura une quarantaine de papiers scientifiques, une quinzaine de posters et des orateurs de réputation internationale. Nous attendons une bonne centaine de participants. »

Auparavant, le 5 novembre, se déroulera une journée de séminaire proposée par l'association AM/FM-GIS Belux, qui regroupe les géométriciens des secteurs public (Institut géographique national, cadastre, etc.) et privé belge et luxembourgeois. La journée du lendemain sera consacrée à trois ateliers sur les systèmes d'information géographique urbains multidimensionnels, le géomarketing (proposé par le service d'étude en géographie économique fondamentale et appliquée de l'ULg) et le *crime mapping and modelling* (en collaboration avec des collègues de criminologie de l'ULg et la police fédérale).

La semaine de la géomatique s'adressera non seulement aux scientifiques et aux professionnels, mais aussi au public scolaire, à travers une exposition cartographique. Le 7 novembre sont prévues, pour les enseignants et élèves du secondaire, une visite guidée de l'exposition, une démonstration d'outils en ligne comme l'Atlas numérique de Belgique conçu par les géométriciens de l'ULg et des activités ludiques. « *Avec le GPS, Google Earth ou Google Maps, l'information spatiale s'est fortement banalisée au cours des années. Nous espérons que cela suscitera des vocations* », conclut le Pr Donnay.

Eddy Lambert

Semaine de la géomatique

Du 5 au 9 novembre, à l'Institut de zoologie, quai Van Beneden 25-27, 4000 Liège.

Contacts : tél. 04.366.57.42, courriel a.poletto@ulg.ac.be, sites www.geo.ulg.ac.be et www.sageo12.be

Voir aussi la vidéo sur : www.ulg.ac.be/webtv/geomatique



Où va la Chine post-maoïste ?

Un ouvrage sur l'actualité

Depuis son inauguration officielle en octobre 2006, l'Institut Confucius de l'université de Liège propose à ses étudiants, ainsi qu'à toute personne désireuse d'en savoir un peu plus sur la civilisation et la société de l'ex-Empire du Milieu, un programme varié allant d'une initiation à la langue et l'écriture chinoises jusqu'à la découverte des multiples facettes d'une pensée et d'une culture partagées par 1,4 milliard d'habitants de notre planète. Premier assistant à la faculté de Philosophie et Lettres, Eric Florence est le copilote de cette institution unique en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Modèle économique

« *Mes travaux relèvent avant tout de la sociologie politique et je m'intéresse aux liens entre pouvoir et représentations en rapport avec les questions de migration et de travail en Chine* », aime-t-il à préciser, lui qui est également chercheur au Centre d'études de l'éthnicité et des migrations (Cedem) de l'Université. Et, de fait, l'ouvrage collectif* qu'il vient d'édition avec Pierre Defraigne, professeur au Collège d'Europe (Bruges), se ressent de cette approche. Bénéficiant d'un nombre élevé de contributeurs étrangers, notamment de la République populaire de Chine et de Hong-Kong, cette publication en langue anglaise est centrée sur la question de la durabilité du modèle de développement économique chinois, en particulier dans le contexte actuel du ralentissement de la croissance. D'où le défi auquel est confronté le Parti communiste (PC) aux commandes de l'Etat et de son économie.

Un autre volet du livre a trait aux divers problèmes liés au travail et à la sécurité sociale. « *Il faut savoir qu'en 30 ans, rappelle Eric Florence, on est passé d'une société ultra-rigide sous Mao Zedong à une société où la mobilité géographique et la flexibilité de la main-d'œuvre sont la règle.* » Par suite de la croissance à tout crin de l'ère post-maoïste, la santé, l'éducation et le logement sont devenus trois préoccupations cruciales pour une proportion non négligeable de la population chinoise. C'est que, depuis 1995, un vaste processus de restructuration du secteur étatique a fragilisé la stabilité de vie des anciens « maîtres du pays » de l'époque maoïste, les

ouvriers et employés des entreprises urbaines. Les mesures prises en vue d'un rééquilibrage entre développement économique, social et environnemental sont également au cœur de l'ouvrage. Les différents auteurs s'accordent autour de l'idée que les politiques visant à mettre en place une « société harmonieuse » continueront à rencontrer de sérieux obstacles si les équilibres politico-institutionnels ne sont pas modifiés de façon structurelle.

Tension sociale

Pas étonnant, dans ces conditions, que l'Etat-parti chinois soit actuellement confronté à une tension sociale grandissante. Le dernier volet de l'ouvrage analyse les différentes modalités de rela-

Dans le cadre de 2012-Année des langues, voir la traduction sur le site www.ulg.ac.be/le15jour

除夕的夜
漂在这个城市里 一年四季
阳光里的花园离我们很近却又很远
没有人想知道我们的故事
也没有人会记得我们的爱情
冬天的城市很冷，我想回家
小山家乡山坡上山茶花开满小溪旁

清晨鸟儿歌唱又将开始新的一天
你曾许下无数的愿美丽的憧憬
除夕的夜
我游荡在这最繁华的大街，漫无目的 无处可去
不远处那最高的一栋楼，一砖一瓦 留着我的汗水
留下我的青春，我生命中所有苦涩的记忆 (...)

肖巢，流浪歌手，广东省

Xiao Chao

Chanteur de rue, province du Guangdong.

Chanson et vidéo accessibles sur
http://v.ku6.com/special/show_3381928/XVrHtAW_PH1vMljU.html

tion entre la société et l'Etat-parti en matière d'éducation, de politique rurale et de développement de la société civile. Il y est aussi question du problème de l'émergence d'une sphère publique en rapport avec les nouveaux médias (internet, micro-blogs, etc.) ainsi que, aux dires d'Eric Florence, de « *la tendance lourde qui traverse toutes les couches de la société, à savoir la demande de justice sociale, de recul de l'arbitraire et d'exigence de probité envers les représentants de l'Etat* ». Il sera d'ailleurs, souligne le chercheur, « *particulièrement intéressant de voir dans quelle mesure la nouvelle équipe dirigeante qui sera investie le mois prochain lors du XVIII^e congrès du PC osera bousculer certains équilibres politico-institutionnels qui ont permis une croissance économique ultra-rapide mais également très coûteuse sur le plan humain et environnemental* ». Un séminaire consacré à la thématique centrale du livre se tiendra prochainement à Bruxelles, le 22 novembre au Palais d'Egmont.

Henri Deleersnijder

Eric Florence and Pierre Defraigne, *Towards a New Development Paradigm in Twenty-First Century China*, London and New York, Routledge, 2013.

Conférences

A l'initiative de l'Institut Confucius et du Réseau ULg, Alain Roux, professeur émérite à l'Ecole des hautes études en sciences sociales de Paris, donnera à la salle académique et à la salle des professeurs, trois conférences exceptionnelles inspirées de son dernier livre *Le Singe et le Tigre. Mao, un destin chinois*.

- Le mercredi 17 octobre à 19h : « Les écoles d'un révolutionnaire »
- Le mercredi 31 octobre à 19h : « Mao devient maoïste : ou l'épreuve de la pratique »
- Le mercredi 21 novembre à 19h : « Les impasses d'un utopiste devenu un tyran »

Contacts : tél. 04.366.50.06, courriel confucius@ulg.ac.be, site www.confucius.ulg.ac.be

La dentisterie a le sourire

Inauguration des nouvelles infrastructures le vendredi 12 octobre

En 2001, année de sa création sur le site des polycliniques Brull, l'institut de dentisterie accueillait une vingtaine d'étudiants de 3^e année, celle au cours de laquelle débutent les séances de travaux pratiques et de préclinique. « Depuis 2011, c'est plus de 40 étudiants de 3^e année qu'il a fallu recevoir dans nos locaux », fait remarquer le Pr Alain Vanheusden, président du département de sciences dentaires et chef du département des prothèses fixes. L'urgence était donc à l'adaptation !

Les choses ne tardèrent pas : la faculté de Médecine décida de doubler le nombre de postes de laboratoire et de construire une nouvelle salle de préclinique. Des amphithéâtres plus vastes furent aménagés en un temps record. « Les premiers appels d'offre ont été lancés en juin 2011. Et les infrastructures étaient déjà disponibles en octobre, juste à temps pour la rentrée », poursuit le Pr Vanheusden. L'institut dispose maintenant d'espaces de travail, modernes et aérés, à même d'offrir une grande qualité d'accueil pour les futurs dentistes.

Attrait international

Certes, l'attrait des étudiants étrangers pour ces filières très fortement contingentées chez eux n'est plus à démontrer, mais ils ne constituent pas la majeure partie des inscrits, surtout après l'application du décret "non résidents". Alors pourquoi un tel succès ? Si la tendance est à la hausse dans toutes les disciplines médicales, la dentisterie est en outre plébiscitée par les femmes qui apprécient la quasi absence de garde dans ce métier médical. « Pourtant, il s'agit d'une profession très physique, stressante et assez fatigante si l'on pense à la concentration nécessaire aux interventions, insiste Alain Vanheusden. D'ailleurs, de nombreux étudiants éprouvent des difficultés en 1^{er} master, lorsqu'ils doivent quitter le mannequin, immobile et passif, pour soigner des patients... dont il est parfois difficile de prévoir les réactions ! » Si l'on ajoute encore un master à finalité spécialisée (au choix, en dentisterie générale en un an, en parodontologie en trois ou en orthodontie en quatre), les frais d'installation et l'achat d'un matériel coûteux, on se rend compte que les études en dentisterie demandent une vocation certaine.

Vocation que le département veut développer lors des stages. Tant internes, dans les diverses spécialités de l'art dentaire, qu'externes, chez des maîtres de stage agréés. Ces stages renforcent les compétences pluridisciplinaires et la réactivité des étudiants. En effet, l'établissement se targue d'offrir au public un panel complet de soins dentaires. « Depuis le simple détartrage jusqu'à la réalisation et l'implantation de prothèses "dento ou implanto portée" complexes, détaille

le praticien. Et ceci dans une approche intégrée où, sur un même site, le patient peut être suivi et encadré par des collègues qui ont établi le plan de traitement ensemble. Ces équipes pointues dialoguent entre elles lors des réunions communes et encadrent le patient pour un suivi global très rassurant. »

Une recherche transversale

Si le Pr Vanheusden admet que l'encadrement pédagogique des étudiants lui laisse peu de temps pour la recherche, il tient toutefois à souligner que le département participe à des programmes nationaux et internationaux. Deux thèses ont été soutenues l'an dernier, dont une avec l'université de Paris V. Par ailleurs, profitant des compétences des autres Facultés, les chercheurs sont capables de répondre aux sollicitations des firmes pour une expertise et des travaux dans différents domaines. Que ce soit pour des tests de matériaux prothétiques (esthétique, résistance, biocompatibilité) ou pour des études sur les biomatériaux qui constituent le principal axe de développement dans l'avenir de la discipline.

Ces perspectives d'avenir attirent manifestement beaucoup d'étudiants.

Marc-Henri Bawin



Le département de dentisterie est constitué de cinq services cliniques :

- dentisterie conservatrice de l'adulte (Pr Sabine Geerts)
- orthodontie et pédodontie (Pr Michel Limme)
- chirurgie buccodentaire et parodontologie (Pr Eric Rompen)
- prothèses amovibles et gérodontologie (Pr Marc Lamy)
- prothèses fixes (Pr Alain Vanheusden)

Contacts : tél. 04.242.52.52 (pour les rendez-vous : de 8 à 18h), quai Godefroid Kurth 45, 4020 Liège (parking gratuit).

Des soins sont aussi dispensés au CHU du Sart-Tilman, à la clinique Notre-Dame des Bruyères et à l'hôpital d'Esneux.

Pour qu'ils s'en sortent

Psychologie de la délinquance : la recherche se nourrit du terrain

Utile sans doute à certaines étapes de la vie des jeunes délinquants, l'enfermement reste cependant un pis-aller. Criminologues et psychologues l'ont maintes fois clamé : le système actuel n'est pas efficace, ni en termes de prévention ni de réinsertion.

Le service de psychologie de la délinquance de l'ULg étudie et propose depuis de nombreuses années diverses réponses, autres que strictement répressives, retenues jusqu'ici par la société face à la délinquance des jeunes. Une approche basée sur la résilience (soit sur la capacité à "rebondir") permet d'articuler une démarche empirique, humaniste et scientifique avec un savoir professionnel et clinique. Parier sur l'éducation et privilégier la stimulation positive sont des moyens plus sûrs que l'enfermement pour éviter les récidives et donc protéger la société : des études le prouvent.

A l'occasion des 30 ans du service et du 40^e anniversaire de l'Institution publique de protection de la jeunesse (IPPJ) de Fraipont, un colloque réunira à Liège chercheurs et acteurs de terrain autour de la question de "l'intervention auprès des jeunes en difficulté". « Ce colloque est la vitrine de ma carrière de chercheur, recon-

naît le Pr Michel Born. Toutes les recherches menées par les équipes d'assistants du service, psychologues et criminologues, éducateurs et travailleurs sociaux montrent l'importance de travailler de concert, d'allier la recherche et la pratique de terrain dans la mesure où elles se nourrissent mutuellement. »

Seront ainsi évoquées des thématiques telles que "la différenciation nécessaire des interventions en fonction des problématiques des jeunes", les nouvelles "pratiques mises en place en milieu ouvert et au sein des institutions comme les IPPJ" – dont l'accentuation des habiletés sociales –, "la justice restaurative et les jeunes en France" ou encore "le développement de l'empathie : le sport, une piste parmi d'autres".

La stratégie d'intervention mise aujourd'hui sur les talents des jeunes pour leur fournir un tremplin vers un épanouissement et ainsi d'échapper au destin social. L'idée est de prendre appui sur les forces des individus en les rendant porteurs d'une image positive d'eux-mêmes. C'est le message qui ressort du dernier livre du Pr Michel Born, *Pour qu'ils s'en sortent*, paru chez De Boeck.

Pa.J.

"Autant d'années de pratique et de théorie pour une meilleure intervention auprès des jeunes en difficulté"

Journées d'étude le jeudi 18 octobre, à l'IPPJ de Fraipont, et le vendredi 19 octobre, à la salle Durkheim, faculté de Droit (bât. B31), campus du Sart-Tilman, 4000 Liège. Cette deuxième journée sera aussi l'occasion de mettre à l'honneur la carrière scientifique et universitaire du Pr Michel Born.

Contacts : tél. 04.366.22.72, courriel audrey.laeremans@ulg.ac.be, site du Centre violence et traumatisme www.vitra.ulg.ac.be

"Les femmes et les violences criminelles"

Conférence organisée par le FER-ULg dans le cadre de ces journées d'étude, par Robert Cario, professeur en sciences criminelles à l'université de Pau, le jeudi 18 octobre, à 18h, à la Salle de l'horloge, place du 20-Août 7, 4000 Liège.

Contacts : courriel jdor@ulg.ac.be

Santander Group

La présidence du réseau est à Liège

34 universités réparties dans 16 pays d'Europe composent à l'heure actuelle le "réseau Santander". Conçu à l'origine (en 1992) pour promouvoir et favoriser l'idée de la mobilité entre institutions, tant au niveau des chercheurs que des étudiants, ce réseau universitaire européen affiche maintenant l'ambition d'établir des liens privilégiés entre ses membres, aussi bien dans le domaine de l'enseignement que dans celui de la recherche. Albert Corhay, premier vice-recteur de l'ULg, vient d'être élu président de ce réseau "Santander Group", pour un mandat de deux ans.

Si les programmes Erasmus et Leonardo ont été sa préoccupation première, le réseau a graduellement mis au service de ses membres des outils collaboratifs. Il organise régulièrement des conférences, séminaires, colloques et universités d'été en lien avec l'actualité. L'été dernier, la thématique de l'université d'été organisé à Malmö était "l'université, moteur du changement économique et social", suivie peu de temps après d'un séminaire sur les relations avec les universités chinoises.

« Les Erasmus Mundus – bien connus à l'ULg – sont un bel exemple de collaboration entre institutions européennes, explique Albert Corhay. La nouvelle programmation "Erasmus pour tous" prévoit l'élargissement à tous les partenaires "hors UE" et à des groupes non universitaires. C'est un projet intéressant pour le réseau, d'autant que j'aimerais durant ma présidence élargir les collaborations avec d'autres pays d'Amérique latine par exemple, afin de proposer des projets aux doctorants ou post-doctorants. »

A travers une newsletter qui sera diffusée à l'ULg, Santander Group répercutera les différents appels européens, annonces de séminaires et informations utiles aux scientifiques. Sans oublier les aspects plus techniques, mais indispensables : la lisibilité des notations dans le système ECTS, par exemple, est débattue dans un groupe de travail.

L'ouverture est certainement le maître-mot de l'association qui veut travailler de conserve avec d'autres réseaux européens comme l'EUA, Unica, Compostelle ou Latinus. Pour le président sortant, John Tuppen, « les universités doivent jouer un rôle non seulement en matière d'éducation mais aussi dans la formation continuée, dans des masters très spécialisés, dans la valorisation des spin-offs et dans le développement économique et social de leur région ». Albert Corhay entend perséverer dans cette voie et espère que les chercheurs de l'ULg s'impliqueront activement dans ce réseau international.

Pa.J.

10&11 AGENDA

Consultez également la page agenda du site web de l'Université : www.ulg.ac.be
N'hésitez pas à envoyer vos événements au service presse et communication,
tél. 04.366.52.18, fax 04.366.57.98, courriel press@ulg.ac.be

OCTOBRE

Jusqu'au 26 octobre

Ondes : sons et lumières. La magie des couleurs

Exposition organisée par Science et Culture
Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 10 à 12h et de 14 à 16h
Exèdre Dick Annegarn (P.15), Sart-Tilman, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.366.35.85, courriel sci-cult@guest.ulg.ac.be

Jusqu'au 1er novembre

Un dispositif

Exposition d'Henriette Michaux
Au Placard à balais, rue des Mineurs 9-11, 4000 Liège
Tous les jours ouvrables de 10 à 17h
Contacts : tél. 0499.15.29.59

Je 11 18h30

Histoires de squelettes

Conférence organisée dans le cadre des rencontres du Centre européen d'archéométrie
Par Anne-France Maurer (université de Paris VI et université du Mainz, Allemagne)
Salle Wittert, place du 20-Août 7, 4000 Liège
Contacts : courriel helene.salomon@ulg.ac.be

Ma 16 • 12h

Rénovation énergétique et durable : enjeux et paradoxes

Conférence organisée par Liège Creative
Par Anne-Michèle Janssen (ULg)
Château de Colonster, 4000 Liège
Contacts : inscriptions, tél. 04.349.85.04, courriel c.moens@ulg.ac.be

Me 17 • 19h

Les écoles d'un révolutionnaire

Conférence organisée par l'Institut Confucius et le Réseau ULg
Par le Pr Alain Roux (Ecole des hautes études en sciences sociales, Paris)
Salle académique, place du 20-Août 7, 4000 Liège
Informations sur le site www.confucius.ulg.ac.be

Je 18 • 12h

Comment gérer votre trésorerie ou votre épargne et financer vos projets de façon durable ?

Conférence organisée par Liège Creative
Par Eric Florin, conseiller, banque Triodos
Château de Colonster, 4000 Liège
Contacts : inscriptions, tél. 04.349.85.04, courriel c.moens@ulg.ac.be

Ve 19 • 11h

Que peut-on encore faire de Zola ?

Journée d'étude organisée par le Pr Luciano Curreri
Avec la participation des Prs Pellini (Sienne), Tortonese (Paris III), Jean-Pierre Bertrand (ULg) et le Pr émérite Jacques Dubois
Salle des professeurs, place du 20-Août 7, 4000 Liège
Contacts : tél. 0476.38.32.19, courriel luciano.curreri@ulg.ac.be

Lu 22 • 20h

Les enjeux environnementaux, de la planète à la Wallonie

Conférence dans le cadre des Grandes Conférences organisées par l'ULg et la ville de Verviers
Par Didier Goetghhebuer (Institut de consultance et d'étude sur le développement durable)
Hôtel Verviers, rue de la Station 4, 4800 Verviers
Contacts : tél. 087.39.30.30, courriel location@ccrv.be, site www.ccrv.be

Les 22 et 23 • 10h

Investir les lieux, choisir son camp – Géopolitique et déterritorialisation

Colloque international
Salle des professeurs, place du 20-Août 4000 Liège
Contacts : courriel Lucienne.Strivay@ulg.ac.be

Ma 23 • 19h30

Pourquoi les baleines se trompent de route ?

Conférence
Par Thierry Jauniaux (ULg)
Visite de l'exposition au Muséum à 18h, en compagnie de biologistes et de vétérinaires
Aquarium-Muséum de l'ULg, quai Van Beneden 25-27, 4020 Liège
Contacts : tél. 04.366.50.03, site www.aquarium-museum.be

Me 24 • 9h

Mécanisme REDD+

Journée d'étude
Organisé par Gembloux Agro-Bio Tech et l'Awac
Auditorium William, avenue Maréchal Juin 2, 5030 Gembloux
Contacts : inscription gratuite, tél. 081.62.22.28, courriel marie.fombona@ulg.ac.be, site www.gembloux.ulg.ac.be

concours cinema

Quelques heures de printemps

Un film de Stéphane Brizé, 2012.

Avec Vincent Lindon, Hélène Vincent, Emmanuelle Seigner.

A voir aux cinémas Le Parc, Churchill et Sauvenière.



NOVEMBRE

Ma 6 • 12h

La caméra virtuelle au service des événements sportifs : pour une nouvelle expérience télévisuelle

Conférence organisée par Liège Creative
Par Olivier Barnich, Software Project Manager, EVS
Château de Colonster, 4000 Liège
Contacts : inscriptions, tél. 04.349.85.04, courriel c.moens@ulg.ac.be

Je 8 • 12h

Que faut-il retenir de la réforme brevet US ?

Conférence organisée par Liège Creative
Par Nicole Anheunis (Interface Entreprises-Université de l'ULg)
Château de Colonster, 4000 Liège
Contacts : inscriptions, tél. 04.349.85.04, courriel c.moens@ulg.ac.be

Je 8 • 18h30

La dépression : comment y faire face ?

Conférence – CPLU
Par le Pr Sylvie Blairy (ULg)
Auditoire Toqueville (bât. B31), campus du Sart-Tilman, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.366.92.96, courriel cplu@ulg.ac.be, site www.cplu.ulg.ac.be

Du 8 novembre au 15 décembre

Thomas Urban

Exposition
Maison de la Renaissance, rue Charles Magnette 5, 4000 Liège
Du mercredi au samedi, de 14 à 18h
Contacts : tél. 04.223.60.19, courriel emulation.liege@skynet.be, site www.emulation-liege.be

Di 11 • 16h

Thésée, de François-Joseph Gossec

Concert
Salle philharmonique, boulevard Piercot 25, 4000 Liège
Contacts : réservation, tél. 04.220.00.00, courriel oprl@oprl.be, site www.oprl.be

Me 14 • 12h

Le "Design thinking" ou comment décomplexifier l'accès à la créativité et augmenter votre efficacité

Conférence organisée par Liège Creative
Par Catherine Elsen (Lucid Group-ULg)
Château de Colonster, 4000 Liège
Contacts : inscriptions, tél. 04.349.85.04, courriel c.moens@ulg.ac.be

Ve 23 • 19h45

La consultation en chirurgie esthétique : avantages et inconvénients des interventions chirurgicales

Conférence de l'AMLG
Par le Pr Jean-Luc Nizet
Salle des fêtes du complexe du Barbou, quai du Barbou 2, 4020 Liège
Contacts : tél. 04.223.45.55, courriel medicochir@skynet.be

La relation qu'entretient une mère avec son fils, aussi absolue soit-elle, ne peut se départir de cette parcelle infime d'ambiguïté : elle est le lieu d'un amour où la proximité de l'affection peut laisser place, parfois, à l'étouffement des sentiments. A 48 ans, Alain Evrard doit retrouver un second souffle. Passé par la case prison, il laisse ses camarades de cellule derrière lui ; une cohabitation tout aussi forcée l'attend avec sa propre mère, atteinte d'une maladie incurable. Il est parfois, pour certains, aussi difficile de réintégrer la société qu'une cellule familiale éclatée et malmenée par les surgissements du passé.

Stéphane Brizé signe avec *Quelques heures de printemps* une variation habile sur l'éternelle incommunicabilité entre les êtres et leur disposition maladroite à exprimer leurs sentiments. Ce passé, il y existe dans l'abîme, et ses traces dans l'ellipse. Le film commence en effet, sous couvert d'un générique sur fond noir, avec les paroles routinières d'un gardien de prison pris dans la procédure de libération du détenu. La mise en scène précise et détaillée qui va suivre confine à l'enfermement, rappelant vaguement celui du pénitencier qui ne sera jamais montré. La maison, théâtre de ces tensions, contraint le cadrage à se resserrer, chaque entrebâillement devenant le contour délicat de l'action filmée ; la proximité des personnages devient également celle du spectateur, qui étouffe (ou expire) avec eux. Même réunis dans le champ, ils sont loin d'une union que la caméra leur refuse (du moins, pendant un temps) ; taiseux ou vociférant, d'une pièce à l'autre ou coincés en alternance d'un bord du cadre à l'autre, tout contribue à maintenir entre eux une distance, séparation plus forte et plus violente encore que celle imposée par un parloir peu fréquenté.

Alain et Yvette Evrard passent plus de temps à manger (séparément, la plupart du temps) qu'à parler ; voisin trop bon ou chien trop doux jouent, dans ce ballet incessant, le rôle du tiers embarqué et parfois instrumentalisé. Dernière pièce au puzzle (d'un genre plus complexe que ceux qui rythment les journées d'Yvette), la respiration finale, plus aérée et lumineuse, mènera les deux protagonistes hors les murs, vers un ailleurs bien lointain, dans un dernier soupir qui finira de les unir.

Renaud Grigoletto

Si vous voulez remporter une des dix places (une par personne) mises en jeu par *Le 15^e jour du mois* et l'ASBL Les Grignoux, il vous suffit de téléphoner au 04.366.52.18, le mercredi 17 octobre de 10 à 10h30, et de répondre à la question suivante : dans quels pays se rendent les protagonistes pour bénéficier d'une assistance au suicide à l'attention des personnes malades ?

Les grands airs de l'Opéra

Dans une maison de rêves, un gala Verdi

Bonne nouvelle : le Théâtre royal de Liège, en restauration depuis trois ans, est rouvert au public depuis le 21 septembre. Entièrement rénové, il a maintenant sa place parmi les plus modernes d'Europe.

L'édifice a retrouvé le beau néo-classique voulu par l'architecte Auguste Duckers en 1820. Plusieurs travaux d'aménagement et d'agrandissement ont été réalisés depuis lors, notamment en 1860 quand l'architecte Julien-Etienne Rémont transforme la salle dans un style Second Empire. Au fil du temps également, des installations de techniques nouvelles furent opérées (gaz, électricité, chauffage central, etc.), mais ces multiples ajouts successifs, dictés par les nécessités du moment, ont participé de la perte de la cohérence globale de l'ensemble, tant au niveau esthétique que technique. Détail : le fronton n'a été apposé qu'en 1930.

En 2003, les autorités de la ville de Liège ont décidé de restaurer le bâtiment. D'emblée, la démarche des architectes (Yves Jacques - Architectes associés) a eu une double ambition : celle de revenir au théâtre original de 1820 tout en inscrivant le bâtiment dans le contexte du XXI^e siècle naissant, au travers des volumes représentatifs de l'Opéra, la cage de scène et la salle, lesquelles avaient au fil du temps perdu leur caractère expressif. L'intervention à l'extérieur s'est ainsi opérée dans le strict respect des parties historiques. «*Nous avons proposé de traiter de manière neutre et contemporaine la nouvelle construction parallélépipédique érigée au-dessus de la salle et de la scène. Le claustra, réalisé en aluminium de couleur cuivrée, qui l'entoure à la manière d'un nuage a pour but d'unifier et d'alléger l'ensemble*», explique Yves Jacques. D'emblée aussi, la restauration intérieure n'a eu de cesse «de retrouver l'éclat des espaces de représentation dans leurs dispositions conçues par l'architecte Rémont»*.

Le critère acoustique s'est imposé naturellement comme fil rouge de la rénovation. C'est d'ailleurs sur les conseils de l'acousticien Daniel Commins que le projet

fut conçu. L'enveloppe du bâtiment est en effet étudiée pour isoler les locaux de répétition et de spectacle des bruits externes et internes. La fosse d'orchestre a entièrement été redessinée pour permettre une bonne diffusion du son vers la salle et assurer un bon équilibre entre le chant et l'orchestre. La salle a été repensée de manière à assurer une écoute de qualité à tous les spectateurs, l'ancien tapis plain du parterre est remplacé par du parquet, les parois en panneaux légers par des parois de plâtre ; le profil des plafonds des balcons a également été redessiné. Mieux : le revêtement et la structure des sièges ont été étudiés de manière à restaurer lors des répétitions l'impression acoustique d'une salle pleine...

C'est dans ce «nouveau» décor qu'auront lieu, les 13 et 14 octobre, deux concerts exceptionnels «Gala Verdi» reprenant des extraits des opéras du grand compositeur italien.

Pa.J.

* Frédéric Marchesani (dir), *Le Théâtre de Liège - du Théâtre royal à l'Opéra royal de Wallonie*, Institut du patrimoine wallon (IPW), Namur, 2012. Composé en trois parties, l'ouvrage envisage dans un premier temps l'évolution de la construction du bâtiment, de la genèse de son édification en 1816 jusqu'aux dernières grandes interventions des années 1970. Une deuxième partie s'attarde sur le chantier de restauration, de modernisation et d'agrandissement mené entre 2010 et 2012. La troisième partie, quant à elle, est consacrée à l'histoire du Théâtre royal en tant qu'institution.

Gala Verdi

Les samedi 13 et dimanche 14 octobre, au Théâtre royal de Liège, place de l'Opéra, 4000 Liège.

Contacts : tél. 04.221.47.22, courriel info@operaliege.be, site www.operaliege.be

Artistes à l'hôpital

Djos Janssens inaugure le nouveau cycle d'expositions du Musée en plein air

Blouses blanches, chemises à fleurs, cols bleus ou blancs, tous défilent interminablement dans cette immense verrière du CHU, véritable centre névralgique de l'hôpital, devenu depuis peu le terrain d'exploration de l'artiste belge Djos Janssens. Et si certains filent d'un pas déterminé, d'autres, pas pressés, attendent assis, bras croisés. C'est pour eux que l'artiste a affrété ses outils de téléportation d'un quotidien à un autre, plus coloré celui-là, plus poétique surtout. Avec *Near You*, Djos Janssens inaugure jusqu'au 14 décembre «Artiste à l'hôpital», le nouveau cycle d'expositions du Musée en plein air du Sart-Tilman lancé par Julie Bawin, présidente de la commission culturelle du musée et commissaire de l'expo. Rencontre.

Le 15^e jour du mois : *Introduire l'art à l'hôpital, n'est-ce pas un peu saugrenu ?*

Julie Bawin : Il me semble que non, car si l'œuvre d'art n'a pas en soi une vertu curative, elle peut néanmoins constituer une source de rêverie, d'évasion, de réflexion. Et puis, faut-il le rappeler, le bâtiment du CHU, conçu par l'architecte liégeois Charles Vandenhove, abrite, depuis son origine, des œuvres de grands noms de l'art conceptuel, tels que notamment Sol LeWitt ou Niele Toroni. Ainsi trouve-t-on, depuis longtemps, des œuvres intégrées au bâtiment et subtilement conjuguées aux missions médicales et scientifiques du lieu.

Le 15^e jour : *Intégrer l'art dans un espace public, c'est aussi le rendre plus accessible. Est-ce un des objectifs de cette initiative ?*

J.B. : Ce n'est pas à l'origine même du projet mais oui, ce lien existe indubitablement. L'art dans l'espace public induit des questionnements qui ne se rencontrent pas dans un musée ou dans une galerie. A l'hôpital, le visiteur ne vient pas spécialement chercher de l'art ; à lui de s'y intéresser ou non.

Le 15^e jour : *Comment avez-vous sélectionné l'artiste inaugural ?*

J.B. : Il fallait trouver un artiste susceptible de créer, à travers ses intégrations, la surprise et de poser un regard dans ce cadre bien particulier qu'est l'hôpital. Djos Janssens s'est rapidement imposé. D'abord, parce que le travail qu'il a réalisé à l'Uni-

versité Ziekenhuis de Gand (où il a transformé de manière pérenne quatre salles d'attente) lui a donné une connaissance très fine du milieu hospitalier. Ensuite, parce que Djos Janssens est véritablement un artiste de l'intégration *in situ*. Son œuvre, d'apparence, peut sembler simpliste mais elle est le fruit d'une très grande recherche. Dans un premier temps, on peut même passer à côté, ne pas voir ce qu'il a réalisé et puis peu à peu se rendre compte de tout ce que l'artiste est en train de nous dire – ponctuations critiques, glissements et superposition de sens –, et s'apercevoir de la cohérence de son discours.

Le 15^e jour : *«Near You» n'est qu'un premier volet, d'autres expositions sont donc prévues ?*

J.B. : Oui, bien sûr, puisqu'il s'agit d'un cycle. Une prochaine exposition pourrait être confiée à Jeanne Susplugas, une artiste française qui mène depuis de nombreuses années une réflexion sur l'industrie pharmaceutique et avec qui j'ai déjà eu l'occasion de travailler. Pour le reste, c'est en cours de réflexion, le choix s'opérant de manière collégiale au sein de la Commission culturelle du Musée en plein air.

Propos recueillis par Martha Requeiro

Parler de l'hôpital, c'est parler de la vie tout simplement

Des courts métrages diffusés sur les téléviseurs de l'accueil; des *roll-ups* détournés de leur fonction première pour faire vaguer l'imagination ; une tonnelle dans le hall pour nous faire oublier cet étage «pourri» ; sur les balcons du deuxième étage, deux phrases imbriquées dans une gamme pantone ; du hall à la salle d'exposition du Musée en plein air (-3), un parcours poétique coloré, parsemé d'extrait d'Omar Khayyam, de Paul Valéry, d'Apollinaire, etc. Une fois le -3 atteint, un inespéré trampoline, un canapé, des livres inspirants... Djos Janssens crée des microcosmes qui distraient le visiteur, le patient, le personnel soignant de son quotidien. «*Détourner les pensées et la vision des gens pendant ne serait-ce que quelques secondes, me paraît important, car pendant ce temps, ils ne pensent pas à autre chose que ce qu'ils sont en train de découvrir*», explique-t-il.

Liège – années 1980

La revue *Art&fact* sort un numéro historique

En 2010, l'ouvrage collectif *Le tournant des années 1970. Liège en effervescence* revisitait la vie culturelle liégeoise d'une époque foisonnante à bien des égards et dont les moins jeunes se souviennent avec pas mal de nostalgie. Il faut dire que les promesses de Mai 68, autant que les luttes pour un avenir meilleur, avaient alors imprégné les esprits créateurs d'un dynamisme intellectuel et d'un bouillonnement artistique peu communs.

La décennie 1980 ferait-elle pâle figure par rapport à la précédente ? Ce n'est pas l'impression qui se dégage à la lecture de la 31^e livraison de la revue *Art&fact*, intitulée *Art&fact 2012 – Les années 1980 à Liège. Art et culture*. Même si, comme le fait observer dans l'introduction Julie Bawin, codirectrice scientifique de ce numéro, «*tantôt qualifiées de décennie dorée, tantôt présentées comme une période de crise, de désillusions ou de rupture, [ces années 1980 sont sujettes à des appréciations aussi diverses que contradictoires*». Il n'empêche qu'à y regarder de plus près, une réelle ligne de force les a traversées, relevant à des degrés divers d'une culture «alternative». Autrement dit, après l'emballément pour les lendemains qui chantent est venu le temps d'une postmodernité gagnée par le scepticisme. Si l'on conteste toujours – à quoi se réduiraient l'art et la littérature sans cette dimension intempestive ou subversive ? –, on le fait sans du passé faire table rase, plus volontiers conscient de la relativité des choses et de l'intérêt à redécouvrir sans *a priori* les œuvres antérieures. Face aux manquements du système institutionnel, enfin, on n'hésite pas à constituer de petits groupes, de quoi mieux créer des contre-pouvoirs à la culture «officielle».

Le recueil rend compte de cet état d'esprit qui a prévalu, dans le champ créatif liégeois, durant la tranche chronologique retenue. «*Il fait [...] fi des hiérarchies académiques en accueillant des textes rédigés par une étudiante et des historiens de l'art actifs hors du milieu universitaire*», note dans son avant-propos Jean-Patrick Duchesne, codirecteur scientifique d'une initiative qui «*décloisonne les métiers de la recherche et de la création*». Le résultat est à l'image de l'ambition de l'entreprise : y sont tour à tour abordés les arts plastiques, l'architecture et l'urbanisme, la photographie, la création audiovisuelle – dont le cinéma –, la bande dessinée, la littérature – y compris la poésie –, l'histoire culturelle wallonne et finalement la musique. Le tout agrémenté d'illustrations, d'interviews et de la présentation de deux œuvres éditées à l'occasion de la sortie de la revue.

Au terme du parcours de ce volume très dense qui sort à l'occasion du 30^e anniversaire de l'ASBL *Art&fact*, on ne peut qu'être convaincu de la vivacité de la culture telle qu'elle s'est exprimée de longue date à Liège. Ses acteurs, si diversifiés qu'ils aient été dans les années 1980, ont poursuivi, certes chacun à leur manière, les jalons posés par leurs devanciers. Et les textes réunis ici ne peuvent que donner plus de visibilité aux témoins d'une production artistique et littéraire qu'il serait déplorable d'oublier, que ces témoins soient écrivains, poètes, réalisateurs, cinéastes, peintres, sculpteurs, architectes, photographes ou simples galeristes. Bref, en ces temps d'effervescentes frivoles et consuméristes, les «*passeurs de culture*» – comme il existe des «*passeurs de mémoire*» – sont plus que jamais nécessaires. Les concepteurs et les auteurs de ce numéro historique d'*Art&fact* l'ont été, assurément.

Henri Deleersnijder

PROMOTIONS

DISTINCTIONS

Le Pr **Jacques Mainil** a été nommé "expert invité" par le Centre pour le contrôle des maladies animales (division "recherche et inspection pour les maladies infectieuses") récemment créé par l'université de Miyazaki (UOM) au Japon (île de Kyushu).

Après avoir été élu – à quatre reprises – président de l'*International Association for Visual Semiotics*, le Pr émérite **Jean-Marie Klinkenberg** est à présent président d'honneur de l'association dont **Maria-Giulia Dondero**, chercheuse qualifiée du FNRS, est l'une des vice-présidentes.

PRIX

La version espagnole du film *Bernadette, Kaimba et les Autres...*, documentaire réalisé par **Pierre Jamart** du labo vidéo du CHU de Liège, a remporté le premier prix du meilleur film du Festival international du film médical de Tucumán en Argentine. Ce documentaire a pour cadre la première mission au Katanga de l'association belge de médecine humanitaire "Médecins du désert".

BOURSES

La fondation européenne Emile Bernheim, dans le cadre de sa vocation à développer l'esprit européen auprès de jeunes universitaires, attribue des bourses pour inciter les étudiants à effectuer un stage d'initiation à la construction européenne auprès du ministère belge des Affaires étrangères. Parmi les lauréats figure **Maité Mawet**, du département de science politique de l'ULg.

L'Académie européenne des sciences remettra ses prix 2012 le vendredi 26 octobre prochain dans la salle académique de l'ULg. Six chercheurs européens seront distingués. Parmi eux, **Steven Laureys**, maître de recherche FNRS au cyclotron de l'université de Liège, recevra la médaille Blaise Pascal en médecine.

Pour la première fois, l'Académie européenne des sciences organisera à l'occasion un symposium, le 25 octobre, consacré à "L'avenir de la science au XXI^e siècle : la durabilité".

Parmi les orateurs prestigieux, citons le Pr **Jean-Michel Foidart** (ULg), **François Fornieri** (directeur de Mithra-Liège) ainsi que le Pr émérite **Joseph Martial** (ULg).

Informations sur le site www.ulg.ac.be/eurasc

RECHERCHE

SOIREE D'ACCUEIL

Le 23 octobre à 17h, à la Salle des professeurs, place du 20-Août, le centre Euraxess de l'ULg organise pour la première fois une "Soirée d'accueil des chercheurs/chercheuses internationaux - Inbound Researchers Welcome Meeting".

Bienvenue aux doctorants, post-doctorants, assistants ou professeurs invités qui ont choisi Liège comme destination de leur séjour de recherche et qui sont arrivés en 2012. Une occasion pour eux de faire connaissance avec l'université de Liège et avec les autres chercheurs accueillis par l'ULg.

Informations et inscription sur le site www.for-res-welcome

ARC

Le programme "Actions de recherche concertées" vise au développement de projets de recherche ambitieux développés par des équipes confirmées en recherche universitaire. Pour l'année 2012, un montant de 3 935 430 euros a été attribué à l'ULg qui, après évaluation internationale, a décidé de **financer les ARC suivantes** :

- *Cognitive and neural dynamics of the resting brain in health and disease*, Steven Laureys
- Aux origines de la physique quantique avec un système classique : physique mésoscopique des gouttelettes, Peter Schlagheck
- *Role of Itpk2 in B and antigen presenting cells: a transgenic and molecular approach*, Stéphane Schurmans

Le programme est, cette année, amplifié par le subside fédéral pour la recherche **à raison de 828 000 euros, ce qui permet de financer en supplément les deux projets suivants :**

- Modélisation du réseau de régulation contrôlant l'induction de la bétalactamase BlaP de *Bacillus licheniformis* 749/l, Bernard Joris
- Molecular dissection of inherited predisposition to inflammatory bowel disease (IBD-ULG), Pr. Edouard Louis

DOCTORATS NON-FRIA

Le conseil de la recherche a octroyé 19 bourses de doctorat à des étudiants de master en sciences humaines et sociales pour réaliser une thèse à l'ULg. Un mandat de finalisation de doctorat a été attribué à un chercheur précédemment sur contrat de recherche et disposant de résultats suffisants pour envisager la publication prochaine d'une thèse de doctorat.

La base de données SI4PP reprend une série de possibilités de support financier offert par l'ULg et par des organismes extérieurs (wallons, belges, internationaux) pour la mobilité et les projets personnels.

Informations : www.ulg.ac.be/cms/c_433341/si4pp-accueil

EXTRA MUROS

PLANTES MÉDICINALES

Les Espaces botaniques remettent au goût du jour la science de la détermination des plantes... et lancent une "formation à la botanique".

Au menu de cette première année, entre autres, l'histoire des plantes médicinales, les infusions, les poisons, les légumineuses, les plantes à caféine, etc.

Tous les derniers mardis du mois, de 13h30 à 15h, à l'Observatoire du monde des plantes, chemin de la Ferme 1 (P76 et 77), 4000 Liège.

Contacts : inscription par courriel espaces.botaniques@ulg.ac.be, site www.espacesbota.ulg.ac.be/blog/

CARBONE EN FORMATION

Au fil de ces dernières années, la problématique environnementale du réchauffement climatique lié aux émissions de gaz à effet de serre s'est invitée à la "une" des médias. Les entreprises s'en soucient désormais à tel point que certaines d'entre elles se sont engagées dans la réduction de leurs émissions de CO₂. Afin de répondre au besoin de formation en la matière, **l'ULg et l'UCL ont élaboré un programme de formation continue, le "Management stratégique du carbone"**, seul certificat interuniversitaire belge de ce type.

Ce programme a été labellisé par le gouvernement wallon dans le cadre du pôle de compétitivité *GreenWin*. Outre une approche interdisciplinaire intégrant volets théorique et pratique, il fait place à des partenaires industriels afin de traiter de la complexité du management du carbone.

Informations sur le site www.uclouvain.be/357267

UNE VOIX POURPRE

La ville de Mons propose une exposition sur l'itinéraire singulier de Claire Lejeune, poète-philosophe, féministe engagée, humaniste éclairée et polymorphe, étonnante animatrice de colloques relatifs à la pensée symbolique et "âme" des deux revues qu'elle dirigeait, les *Cahiers internationaux de symbolisme et Réseaux*.

Exposition "Claire Lejeune, une voix pourpre" organisée par le Pr émérite Danièle Bajomée, jusqu'au 13 janvier 2013, du mardi au vendredi de 12 à 18h, le week-end de 14 à 20h, salle Saint-Georges, Grand-Place à Mons.

Contacts : tél. 065.40.52.06 et 065.33.55.80

PRIX

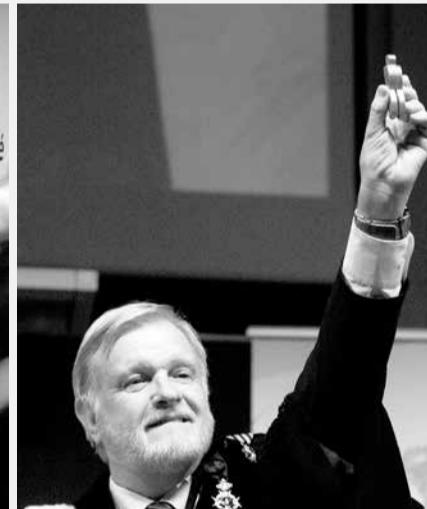
Le premier lauréat du prix Paris-Liège est l'écrivain français Jean-Christophe Bailly pour son essai "Le Dépaysement. Voyages en France", paru aux éditions du Seuil. Il s'agit d'un nouveau prix littéraire, à l'initiative de la ville de Liège, avec le soutien de la ville de Paris et en partenariat avec l'ULg, l'Académie royale des Beaux-arts de Liège et l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique.



Ci-contre, entourant le Recteur, Franck Dewinne, Jean-Jacques Dordain, Charles Bolden, Paul Van Hoeydonck et Dirk Frimout ont reçu les insignes de docteur honoris causa le 26 septembre, lors de la cérémonie de rentrée académique.

Voir la vidéo sur le site www.ulg.ac.be/webtv/ra2012

Photos J.-L. Wertz



DÉCÈS

Nous avons le profond regret de vous faire part du décès, survenu le 4 septembre, de **Nicolas-Maurice Dehouze**, vice-recteur honoraire de l'ULg. Ingénieur civil des constructions (1953), ingénieur des constructions hydrauliques et hydrographiques (1958) et agrégé de l'enseignement supérieur (1961) de l'ULg, il avait également obtenu un master de science à l'université du Minnesota (1956). Ses domaines de recherche concernaient les constructions hydrauliques et son service contribuait régulièrement aux études de constructions de barrages, écluses ou canaux en Asie, en Afrique ou en Amérique du Sud.

Nicolas-Maurice Dehouze fut lauréat de nombreux prix scientifiques : les prix Empain (1955), Fernand Dewaele (FNRS, 1980) et Wetrem (Académie royale de Belgique, 1984) notamment. Il était docteur *honoris causa* de l'université polytechnique de Dalian en Chine (1988) et de l'Institut des constructions de Bucarest (1994). Il avait également été décoré de la Grande Croix du mérite de la République fédérale d'Allemagne (1987). En 1991, il fut élu membre titulaire de l'Académie royale des sciences de Belgique (classe des sciences physique et mathématique).

Nicolas-Maurice Dehouze fut vice-recteur de l'ULg de 1977 à 1985. Durant ses mandats, il avait notamment lancé le *Liège Université*, ancêtre du 15^e jour du mois.

Nous avons également le vif regret de faire part du décès, survenu le 11 septembre, de **Nicolas Banneux**, maître de conférences à la faculté de Droit et de Science politique, et, le 12 septembre, de celui de **Jules Varlet**, professeur associé honoraire de la faculté des Sciences (département de mathématique). Nous présentons aux familles nos sincères condoléances.

INTRA MUROS

VISITE PRINCIÈRE

La princesse Astrid a visité les laboratoires de recherche du Giga-neurosciences le jeudi 27 septembre, plus particulièrement ceux de Brigitte Malgrange et de Laurent Nguyen, lauréats du prix Janine et Jacques Delrue 2012 de la fondation médicale reine Elisabeth dont la Princesse est présidente d'honneur.

VIES DE ZINC

La Maison de la métallurgie et de l'industrie de Liège expose les albums dits "de Saint-Paul de Sinçay", du nom du directeur général de l'ancienne Société anonyme des mines et fonderies de zinc de la Vieille-Montagne. Démarche exceptionnelle pour l'époque (1868), **ces albums de société rassemblent des photographies d'ouvriers et d'employés de la Vieille-Montagne posant avec leurs habits et outils de travail**. "Vies de zinc. Portraits de travailleurs, images d'entreprise", jusqu'au 30 juin 2013, à la Maison de la métallurgie et de l'industrie de Liège, boulevard Poincaré 17b, 4020 Liège.

Contacts : tél. 04.342.65.63, courriel info@mml.be, site www.mml.be

SCIENTIFIC MEETING

Le personnel scientifique de la faculté de Médecine vétérinaire de l'ULg organise, en collaboration avec son homologue de l'université de Gand, sa deuxième journée scientifique. **L'occasion de rencontrer les chercheurs et d'exposer les recherches fondamentales et cliniques**.

Vendredi 19 octobre, à partir de 9h, amphithéâtre C (bât.B 45), faculté de Médecine vétérinaire, Sart-Tilman, 4000 Liège. Informations sur le site www.fmv.ulg.ac.be/cms/c_1058889/2nd-edition-scientific-day-2012

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'Interface Entreprises-Université organise à l'intention des chercheurs et doctorants en sciences appliquées et en sciences de l'ULg ainsi qu'aux entreprises de la région actives dans les sciences et l'ingénierie, **une formation intitulée "Gestion de l'innovation. Propriété intellectuelle appliquée aux sciences de l'ingénieur"** dispensée par Pierre-Olivier Bourge, conseiller en propriété intellectuelle chez Picarre. Les mardis 20 novembre, 27 novembre et 4 décembre.

Contacts : tél 04.349.85.54, courriel m.garrais@ulg.ac.be

Pas pour le profit

L'entreprise sociale interroge notre système

“*If not for Profit, for What? And How?*” : telle sera la question sur laquelle une quarantaine de chercheurs en Belgique vont se pencher durant les cinq années à venir. Cinq ans de recherche financés par la Politique scientifique fédérale à travers un fameux – et très convoité – “pôle d'attraction interuniversitaire” (PAI) que vient de décrocher le Pr Jacques Defourny, directeur du Centre d'économie sociale à HEC-ULG (en collaboration avec l'UCL, l'ULB et la VUB).

En plein essor

C'est une première : un projet PAI est consacré à l'économie sociale pour interroger ses logiques, ses dynamiques, ses apports spécifiques et son potentiel de développement. Preuve sans conteste de l'intérêt croissant pour cette “économie différente” dont l'essor est patent : plus d'un tiers de toutes les créations d'emplois depuis dix ans en Belgique. Aujourd'hui, la “*Social enterprise*” s'est hissée au rang de priorité stratégique et de label dans les pays anglo-saxons et le concept connaît un véritable *boom*. La Commission européenne, elle aussi, travaille désormais sur l'entreprenariat social, la majorité des grandes *Business Schools* proposent des cours ou des programmes sur le sujet, de plus en plus d'entrepreneurs sociaux font la “une” des médias.

Les entreprises sociales peuvent se définir comme “des organisations d'initiative privée (ou mixte) qui combinent une dynamique entrepreneuriale de production de biens ou de services avec une primauté de leurs objectifs sociaux ou sociétaux”. Les budgets publics étant sous

une pression croissante, les entreprises sociales proposent des manières renouvelées de poursuivre le bien commun. « *Nous avons besoin d'un nouveau modèle économique qui fasse plus de place à des articulations innovantes entre l'initiative privée, individuelle ou collective, une exploitation réaliste de la capacité à payer des usagers, certains financements publics pour rendre ces services accessibles au plus grand nombre et, bien souvent chez les pionniers et dans les phases de création, des contributions volontaires comme des dons et du bénévolat* », pense le Pr Defourny.

L'émergence de l'entreprise sociale, entreprise qui doit assurer sa viabilité économique sans faire du profit son mobile premier, interroge assurément certains fondamentaux en économie et en gestion. Quels incitants, quelles motivations permettent de mobiliser les énergies et les compétences dans un tel modèle ? Quelle est la spécificité de sa gouvernance ? Quels paradigmes faut-il revisiter ? « *L'observation de cette espèce atypique d'entreprise va nous permettre de questionner les théories du modèle dominant* », explique Sybille Mertens, chargée de cours à HEC-ULG, et *d'en cerner les implications dans les différentes dimensions de la gestion*. Théoriser les spécificités des entreprises sociales au carrefour du marché, de l'Etat et de la société civile est un des objectifs du projet ; du même coup, c'est comme si l'on osait aussi reposer la question du sens de l'activité économique au cœur même du capitalisme contemporain... qui, justement, semble en avoir bien besoin.

Interuniversitaire et interdisciplinaire

Depuis le 1^{er} octobre, dix académiques – dont trois à l'ULG – forment le noyau dur de ce “PAI 2012-2017”, lequel bénéficie aussi de la participation de quatre professeurs américains, danois et italien. A l'initiative du projet, le Pr Jacques Defourny et Sybille Mertens, chargée de cours, en assurent la coordination générale épaulés par Benjamin Huybrechts, chargé de cours et également membre du CES. Interuniversitaire, le PAI est aussi interdisciplinaire : à Liège comme dans les autres universités partenaires, des juristes, des sociologues, des psychologues apporteront leur expertise à la recherche.

Grâce au financement obtenu, l'ULG va octroyer deux bourses doctorales et s'apprête à accueillir quelques post-docs étrangers. « *L'idée est également d'attirer à Liège, autour du CES et du projet, des chercheurs d'autres pays, des doctorants, des professeurs visiteurs, etc.* », poursuit Jacques Defourny. En plus du suivi des travaux et de la coordination d'ensemble, le trio liégeois a déjà planifié quelques workshops et organisera, en juillet 2013, la 4^e conférence internationale du *EMES European Research Network*. Son objet ? “*If not for Profit, for What? And How?*”...

Patricia Janssens

L'Homme qui valait 35 milliards

Art, industrie et politique à l'affiche d'une série d'activités

Au départ, il y a le roman du Liégeois Nicolas Ancion, *L'homme qui valait 35 milliards*, paru en 2009 et qui valut à son auteur le prix Rossel des jeunes. Aujourd'hui, les protagonistes du livre (un homme d'affaires sidérurgiste, un artiste, le capitalisme et les multinationales) montent sur les planches grâce à l'adaptation scénique du Collectif Mensuel. A partir du *thriller* politico-social dont le véritable personnage est la ville de Liège, le Collectif Mensuel livre une relecture percutante, installant un dialogue permanent entre le jeu des acteurs, la création vidéo et la musique *live* pour mieux en faire ressortir l'humour, l'incroyable justesse de ton et l'actualité.

Le spectacle à l'affiche du Théâtre de la place aborde les thématiques de la reconversion industrielle et de l'engagement éthique et artistique comme moyen de résistance. Il se poursuit par

une série d'activités artistiques, culturelles et citoyennes, tant en Belgique qu'au Luxembourg, en France et en Italie*.

C'est ainsi qu'à Liège se tiendra au Mamac, jusqu'au 3 novembre, une exposition collective d'art contemporain sur le thème du travail : 20 œuvres accompagneront le spectacle dans chacun des pays partenaires du projet européen. Parallèlement dans le même lieu, le collectif Présence et Action culturelles (PAC) présentera l'exposition “*De chair et d'acier*” sur la sidérurgie et le redéploiement économique en Wallonie. Des conférences-débats, des projections de films documentaires, des spectacles, des animations scolaires et des concerts (Domgué, Daniel Hélin, The Experimental Tropic Blues Band et Fanfare Commando Fête) rythmeront encore toute l'année 2013, jusqu'au printemps 2014.

Ainsi, “l'homme qui...” est devenu un projet culturel à dimension européenne qui développe une réflexion sur la reconversion des villes industrielles et s'interroge sur le rôle de l'art dans nos sociétés.

Pa.J.

* “*L'homme qui...*” (Richard Moors' Project) est réalisé avec le soutien du programme Culture de l'Union européenne. Informations complètes sur le site www.collectifmensuel.be, tél. 0477.40.32.40.

L'Homme qui valait 35 milliards

Par le Théâtre de la place, du 9 octobre au 3 novembre, au Mamac, parc de la Boverie, 4020 Liège. Du mardi au samedi à 20h15, les mercredis à 19h.

Contacts : réservations par tél. 04.342.00.00, site www.theatredeplace.be



Dominique Houcman

Gouvernance.be

Un outil pour un conseil d'administration plus efficace

Souvent considéré comme une simple formalité administrative, le conseil d'administration est un excellent outil pour gérer et développer une société, pour prendre le recul nécessaire à la bonne gouvernance de son organisation également. Mais comment rendre ce conseil efficace ? C'est la question que se sont posés les responsables de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) et du Centre d'étude de la performance des entreprises (Cepe), lesquels, après avoir mis en commun leurs connaissances pratiques et théoriques, ont décidé de créer un outil d'évaluation du conseil d'administration à l'usage des PME.

Prendre du recul

Depuis 15 ans, le CCI Connect conseille les entreprises membres, à travers des groupes de partage d'expériences “Alter Ego”. « *Tous les mois, des responsables d'entreprises se réunissent pour confronter*

leurs soucis, échanger leurs astuces et trouver des solutions. Au quotidien, ils sont trop occupés pour mener une réflexion sur le long terme, indispensable cependant pour anticiper les difficultés », explique Pierre Neuray, directeur du développement de la CCI. Au sein de l'entreprise, il y a pourtant un endroit pour le faire – le conseil d'administration –, hélas souvent mal utilisé. « *Un gérant d'entreprise sur cinq estime que le conseil d'administration est inutile* », complète Didier Van Caillie, professeur et directeur du Cepe, le centre de recherche intégré à HEC-ULG qui étudie des facteurs favorisant la performance des entreprises.

Sur base de ces constatations, le CCI et le Cepe ont décidé, il y a un an, de collaborer pour créer un auto-diagnostic sur le site www.gouvernance.be, un outil gratuit qui, en 29 questions, permet aux patrons de PME de faire une auto-évaluation, soit de

vérifier l'efficacité de leur conseil d'administration.

« *Le questionnaire – dans l'onglet “autodiagnostic” – est disponible à tout moment sur internet. Le répondant peut l'entamer, l'interrompre, et continuer d'y répondre plus tard* », souligne le Pr Van Caillie. 29 questions sont réparties en six thèmes. En fonction des réponses cochées par le répondant, un commentaire ou un conseil apparaît avec, parfois, des liens utiles qui renvoient vers un complément d'information sur internet. Et Pierre Neuray précise : « *Plusieurs essais ont été nécessaires avant d'aboutir au questionnaire final. Nous l'avons testé auprès d'experts et amis bienveillants pour s'assurer, notamment, que le vocabulaire est correct, adapté et compréhensible pour le public-cible.* » Les informations sont évidemment confidentielles. « *Chaque chef d'entreprise qui souhaite faire une analyse interne de son conseil d'administration peut demander un*

identifiant et, pourquoi pas, demander aux autres administrateurs de répondre au questionnaire pour confronter leurs réponses », ajoute Didier Van Caillie.

CA mode d'emploi

Parallèlement à cette mise en ligne, des séminaires seront organisés en présence de patrons actifs au sein d'un conseil d'administration. Ces rencontres, de dix personnes maximum, sont basées sur des témoignages et des questions-réponses. Le premier concernera la gestion et l'aspect opérationnel d'un conseil d'administration.

Aude Giovanelli

Les séminaires se dérouleront de 17 à 20h, au Palais des congrès, esplanade de l'Europe, 4020 Liège.

Contacts : tél. 04.341.91.60, courriel pn@cciconnect.be

La pharmacie pédagogique est ouverte

Apprentissage en situation réelle

Àvec sa caméra dôme et ses rangées de chaises à tablettes, la pièce semble aménagée en vue d'un canular en live de François l'Embrouille. Reste que ceux qui pousseront la porte de la pharmacie didactique flambant neuve, derrière les casiers, à côté du labo des étudiants, se prêteront à une mise en situation indubitablement sérieuse.

En 2010, à l'instar d'autres universités belges ou étrangères, le conseil de département des sciences pharmaceutiques (faculté de Médecine) présidé par le Pr Philippe Hubert avait opté pour la mise sur pied, en ses murs, d'une pharmacie destinée à l'apprentissage. Le projet pédagogique a été mûrement réfléchi et, dès la rentrée 2011, un local d'environ 50 m² fut progressivement aménagé en copie quasi conforme d'une véritable pharmacie. Il s'agira d'un outil pédagogique, prêt pour cette rentrée académique, mis à la disposition, non seulement des étudiants de master en pharmacie, mais également des étudiants en cours de spécialisation en médecine générale. « *Le fait de l'ouvrir aux futurs médecins s'inscrit dans la volonté d'améliorer la communication entre les deux professions* », explique Geneviève Philippe, docteur en sciences pharmaceutiques et coordinatrice pédagogique de la filière. *Et c'est au niveau des études que cela se met le mieux en place. Les exercices de simulation permettront une mise en situation loin du stress du stage et avec un peu de recul, en milieu sécurisé. Il s'agit d'une sorte de jeu visant à travailler les compétences en matière de gestion du travail, de gestion de la qualité, de communication et de conseil au patient.* »

Car, en cette année d'aggiornamento, un cours de bonne pratique pharmaceutique officinale sera dispensé par Patrick Herné, inspecteur de la pharmacie (Agence fédérale des médicaments et des produits de santé) et chargé de cours au



Fausse-vraie pharmacie à l'usage des futurs pharmaciens et médecins

département, lequel repose sur un arrêté royal de l'année 2009 imposant le respect d'un manuel de qualité qui doit être tenu et élaboré dans toutes les officines. Ce même arrêté définit également les quatre zones (comptoir, rangement, préparation et confidentialité) dans lesquelles les étudiants seront filmés dans leurs balbutiements.

Dans cet environnement de camaïeux médicamenteux, il ne sera pas question d'annoncer des formules toutes faites. Il s'agira évidemment de mise en situation, de réflexion et de discussions en petits groupes d'une quinzaine d'étudiants lors d'enseignements de type séminaire, mais aussi d'enregistrement de séances pouvant être projetées, en direct ou en différé, lors d'enseignement

en grands groupes. Ce genre d'utilisation "mixte" coïncide avec les pratiques pédagogiques actuellement en vigueur au sein de la Faculté : alternance de cours magistraux, de séminaires en petits groupes et de séances "Problem-Based Learning".

« *Les étudiants rencontrent souvent des difficultés dans l'exercice de vulgarisation à destination de la patientèle. Ce n'est pas toujours facile, par exemple, de fournir des réponses sur le moment, à propos de la prise des médicaments ou de livrer des conseils hygiéno-diététiques. Les étudiants connaissent tous la composition d'un lait pour bébé mais beaucoup seraient incapables de préparer un biberon...* », soutient Geneviève Philippe. Le recours à la pharmacie didactique permettra d'aborder plus en profon-

deur les tensiomètres ou la manière d'équilibrer la balance de précision.

Hormis le va-et-vient incessant des patients enrhumés, nauséux, la pharmacie didactique a tout d'une vraie. Du mobilier pharmaceutique permettant un rangement conforme à la législation (étages, armoires fermées) au logiciel de gestion officinale opérationnel sur deux postes de travail. Le matériel nécessaire aux préparations est lui aussi disponible : petit matériel pour les préparations magistrales (mortier, gélulier, etc.), équipement de laboratoire dont balance d'analyse et agitateur magnétique et matières premières (principes actifs et excipients). Sans oublier l'essentiel de l'arsenal des médicaments en délivrance libre ou sous prescription, y compris la gamme complète de certains génériques et les autres produits vendus en officine tels que les dispositifs médicaux et nutriments, articles de santé ou de soins.

« *Des partenaires comme les firmes pharmaceutiques, des bandagisteries ou des fabricants de compléments alimentaires ont mis certains produits à notre disposition. La pharmacie hospitalière du CHU, des collègues, ainsi que quelques étudiants nous ont également amené des boîtes vides. Et même de la colle pour dentiers, du shampoing ou des crèmes de beauté. Cela montre qu'ils ont très envie d'être dans notre projet* », souligne Marie-Laurence Prévôt, assistante pédagogique et pharmacienne qui a mis en œuvre l'aspect pratique de la fausse-vraie pharmacie.

Fabrice Terlonge

Voir la vidéo sur le site www.ulg.ac.be/webtv/pharmacie

Esprit collégial

Des projets et une équipe pour le nouveau président de la Fédé



Biens que dégageant un esprit franc et clair, Tom Barrette n'a pas l'aspect de l'animal robuste et massif qui lui a été attribué comme totem chez les scouts, le pécar. Mais, depuis, tous ses amis le pré-nomment invariablement "Pec". « *Et puisque les autres me surnomment maintenant "la Fédé", il en résulte que je souffre de conflits de personnalité et qu'en fin de compte, certains ne connaissent même pas mon véritable prénom* », s'amuse le nouveau président de la Fédération des étudiants. Inscrit en 2^e master de sciences informatiques, Tom n'est pas un geek non plus. Et, à vrai dire, l'univers qui absorbe tout son temps et engloutit l'essentiel de ses moments libres est plutôt celui de la cause étudiante à l'ULg.

Elu avec 1132 voix sur "My List", à l'issue des élections étudiantes du mois de mars, celui qui vit dans un kot aménagé au fond du jardin de ses parents s'est totalement affranchi de la logique de listes en constituant une équipe syncrétique pour faire marcher le conseil d'administration de la Fédé. Un team aux tâches bien réparties à travers 11 thématiques (des kots à projet, logement, mobilité, bibliothèques, etc.) dans un esprit plus collégial qu'auparavant. Mais autour de quels projets concrets ?

« *Tout d'abord, nous souhaitons vérifier la gratuité réelle, pour les boursiers, des cours et leur disponibilité en ligne pour les autres étudiants* », lance-t-il avant tout, faisant référence au décret du Parlement de la Communauté française (2010) qui le stipule explicitement. Et de poursuivre : « *En ce qui concerne la mobilité, nous souhaiterions que le bus 58 desserve tout le campus. Il reste aussi à négocier avec le TEC des horaires tardifs élargis de manière à ce que les étudiants ne prennent pas leur voiture pour rentrer en ville lorsqu'ils terminent une soirée au Sart-Tilman.* »

Les étudiants veulent également faire avancer le dossier de la salle de guindailles au Sart-Tilman, le Recteur ayant montré son soutien à ce projet. Il s'agit maintenant de faire avancer le dossier vers sa phase de concrétisation. « *Le plan a été fait et soumis à*

l'Institution. Nous attendons maintenant que l'Administration des ressources immobilières trouve un terrain. Et en attendant, une ASBL – Union des étudiants liégeois (Unel) – a été constituée pour fédérer l'ensemble des étudiants : ULg, Helmo, MEL, Agel, la Mâson et les vétés. Car la salle servira l'ensemble de la population étudiante liégeoise et pourra même accueillir les activités des cercles, des événements culturels ou des expositions pendant les vacances. »

Il est de coutume que les nouveaux présidents, à peine élus, fassent flèche de tout bois en espérant qu'un maximum de projets soient posés sur des rails. Car, en cours de mandat, les troupes ont furieusement tendance à déserter : « *L'an passé, lorsque j'étais trésorier, on a terminé l'année académique quasiment seuls avec l'ex-présidente Emilie Detaille et deux ou trois autres* », déplore Tom. Espérons que, cette fois, même sans une poigne de fer, le conseil d'administration et celle qui est devenue sa vice-présidente resteront mobilisés à l'entame de la session de juin.

Fabrice Terlonge

Cap sur ailleurs

Concilier études et voyage

Près de 650 étudiants s'envoleront vers d'autres lieux au cours de cette année académique, qui pour un séjour de longue durée type "Erasmus", qui pour un stage de plusieurs mois. Afin de favoriser et de faciliter le départ des étudiants en 2013-2014, le service des relations internationales organise deux rendez-vous à leur intention : le mercredi 7 novembre place du 20-Août (de 11 à 14h) et le jeudi 8 novembre au Sart-Tilman, au nouveau restaurant universitaire (de 11 à 14h).

Cette année, la francophonie sera mise à l'honneur. « *Les étudiants qui ne maîtrisent que le français pensent souvent, à tort, que les séjours à l'étranger ne les concerne pas* », explique Anne-Françoise Rogister. Or, l'ULg a de nombreux accords avec des universités francophones, québécoises, suisses et même avec des institutions d'Afrique francophone comme à Marrakech ou à Settat au Maroc. »

On leur expliquera tout : les formalités administratives à accomplir avant de partir, le dossier à compléter et à renvoyer à l'Université, le principe d'attribution des bourses, etc. De la documentation spécifique sur les filières proposées dans les universités partenaires sera disponible également. Un buffet de spécialités africaines, suisses, québécoises et françaises sera offert. Cerise sur le gâteau : des "anciens" Erasmus viendront témoigner de leur expérience.

Contacts : tél. 04.366.53.55, courriel anne-francoise.rogister@ulg.ac.be

Connexions

Le samedi 27 octobre au Palais des congrès de Liège aura lieu la 4^e édition du Belgian Brain Congress, organisé par le Belgian Brain Council (BBC). Cette association, qui réunit des neurobiologistes, psychiatres, associations de patients et représentants des sociétés pharmaceutiques, ambitionne principalement de contribuer à la compréhension de la complexité du cerveau et de ses maladies. Cette année, le congrès s'articulera autour du thème "Cognition et mémoires normales et pathologiques".

Le président du BBC, le Pr Jean Schoenen, et Christine Bastin, neuropsychologue et chercheuse au centre de recherches du cyclotron, répondent à nos questions.

Le 15^e jour du mois : Quelle est l'objectif de cette rencontre bisannuelle ?

Jean Schoenen : L'ambition des congrès du Belgian Brain Council est de rassembler toutes les personnes concernées par le cerveau et ses maladies et de faire le point de la recherche et des besoins dans le domaine. Le congrès de Liège est centré sur la cognition et les mémoires. Il est exemplaire quant à la transdisciplinarité de notre association, et nous avons choisi le terme "connexions" comme fil rouge emblématique. Celui-ci couvre à la fois les connexions du neurone avec son microenvironnement, celles des neurones entre eux pour former des circuits, les connexions des aires cérébrales entre elles, en passant par les déconnexions nerveuses dans différentes maladies neurologiques ou psychiatriques, jusqu'à la collaboration indispensable entre différents acteurs de la santé pour éviter ou retarder la rupture du patient avec son milieu socioprofessionnel.

Le 15^e jour : Y a-t-il des avancées significatives dans le traitement des maladies ?

J.S. : Mis à part les démences dégénératives où les troubles cognitifs et des mémoires sont à l'avant-plan du tableau clinique, un focus particulier sera consacré à trois pathologies fréquentes – la sclérose en plaques, la dépression et la migraine – pour lesquelles les aspects cognitifs sont quelque peu négligés. Or ceux-ci détériorent la qualité de vie des malades puisqu'ils induisent des troubles de la mémoire, de la fatigue "intellectuelle", des problèmes d'attention et de concentration, etc. Les conséquences de la maladie sont invalidantes et provoquent des difficultés d'intégration (ou de réintégration) du patient dans son milieu social et professionnel. Dans ces maladies comme dans les démences, nous savons que des traitements de révalidation cognitive peuvent être utiles, car de façon générale plus les malades sont stimulés, plus leur cerveau est activé et mieux il se porte. La spirale vertueuse ainsi engagée se traduit par un mieux-être non négligeable.



Jean Schoenen

Aux traitements médicamenteux, la recherche montre désormais qu'il faut associer des traitements neuro-psychologiques qui aideront, notamment, à "doper" les fonctions persistantes. Parce que, même dans le cas de la maladie d'Alzheimer, les études ont montré que si certains types de mémoire étaient affectés par la pathologie, d'autres étaient préservés. Il faut les amplifier et s'en servir pour compenser certaines déficiences ou, mieux encore, amplifier la réserve cognitive en exerçant le plus possible notre cerveau par une "gymnastique" intellectuelle préventive. On sait aussi que le cerveau est plastique et capable de mettre en place lui-même des systèmes pour corriger d'éventuels dysfonctionnements, et ceci est d'autant plus efficace que sa réserve antomo-fonctionnelle est importante. Les progrès constants en neurosciences nous prouvent à l'envi que nous devons adopter une attitude thérapeutique multiple face à la maladie.

Belgian Brain Congress 2012 and Cognition

Samedi 27 octobre, au Palais des congrès, esplanade de l'Europe, 4020 Liège.

Informations sur le site www.belgianbraincouncil.be

Le 15^e jour du mois : A quelle question sera consacrée le poster que vous présenterez au congrès ?

Christine Bastin : Je travaille depuis plusieurs années sur le fonctionnement de la mémoire épisodique (celle qui nous permet de nous souvenir d'événements vécus personnellement). Dans ce contexte, nous avons constaté, sur le plan cognitif, une très grande variabilité entre les individus face au vieillissement. En collaboration avec les universités de Caen, Mayence et Munich, nous avons mené une étude sur cette question : pourquoi et comment certaines personnes résistent-elles mieux, sur le plan cognitif, au vieillissement ? Mon poster montrera les résultats de ces travaux.

Nous pensons en effet que cette résistance provient d'une "réserve cognitive" élaborée par différents éléments comme les années d'études, la profession intellectuelle, les loisirs stimulants, etc. Nous avons constitué un panel de 74 personnes (60 ans et plus) et mesuré, à l'aide du PetScan, leur fonctionnement cérébral au repos. Le réseau de la mémoire fait partie d'un ensemble de régions synchronisées lorsqu'on est au repos : le "réseau par défaut". De manière un peu surprenante, nous avons constaté que plus les individus ont fait des études et ont un vocabulaire étendu, moins les régions cérébrales concernées au repos étaient activées.

Le résultat de notre étude semble indiquer que plus la réserve cognitive est grande, moins le cerveau a besoin d'activité pour assurer le train de nos pensées. On parle d'une "plus grande efficacité neuronale". Une meilleure réserve cognitive serait dès lors associée à un fonctionnement cérébral plus efficace.

Le 15^e jour : Quelles sont les retombées de cette étude pour les malades ?

Ch.B. : Nous commençons, en collaboration avec Stéphane Adam, psychologue de la sénescence, une étude sur l'influence de la réserve cognitive



Christine Bastin

chez les patients souffrant de la maladie d'Alzheimer.

Notre hypothèse est que le degré de dysfonctionnement de leur mémoire épisodique dépend du degré d'atteinte du "réseau par défaut". Nous explorons ces questions en combinant des épreuves neuropsychologiques et des mesures du fonctionnement cérébral. La réserve cognitive qui offre manifestement une résistance par rapport aux effets du temps serait-elle aussi un rempart contre le développement de la maladie d'Alzheimer ?

Par ailleurs, nous tentons également de déterminer si un certain processus mémoriel est conservé chez ces patients. Précocement diagnostiquée, ce processus persistant devrait alors être entretenu par une revalidation cognitive adaptée.

Propos recueillis par Patricia Janssens

Les travaux menés au centre de recherche du cyclotron requièrent de nombreux volontaires.

Si vous êtes âgés de plus de 60 ans et souhaitez contribuer à la recherche, vous pouvez prendre contact par tél. 04.366.23.37, courriel marine.manard@ulg.ac.be, site www.cyclotron.ulg.ac.be

ECHO

La société va de plus en plus vite

Le Belge transgresse allégrement les limites de vitesse sur la route, révèle une enquête. L'occasion pour *Le Soir* (26/9) de s'interroger sur la fonction de la norme – et de son respect ou non – au sein de la société. Le sociologue Mohammed Nachi s'intéresse à ces questions, en particulier dans la sphère judiciaire. Dans son interview, il élargit l'angle de vue : *Nous vivons dans un monde qui a un rapport particulier au temps et à la vitesse. Nous subissons une pression énorme par rapport au temps, les nouvelles technologies permettent de supprimer les temps morts, la pression sur la productivité devient intense et permanente. Pour une partie des gens, cela justifie inconsciemment de dépasser dans une zone dangereuse ou de rouler plus vite pour arriver à temps à une réunion. Les 30 secondes prétendument gagnées ne valent en rien la vie qu'il va peut-être enlever au piéton qu'il va écraser, c'est totalement illégitime, mais la pression est constante. Par ailleurs, notre société transmet des valeurs gratifiantes autour de la vitesse. Pour certains, avoir une*

voiture puissante transmet des capacités de pouvoir et de liberté qui permettent de s'affranchir des contraintes du temps, d'avoir prise sur la temporalité. Bien entendu, c'est au prix de l'oubli du danger et du risque, pour le conducteur, mais aussi pour autrui.

Force d'attraction

Gembloux Agro-Bio Tech s'apprête à investir 17 millions d'euros dans un nouveau centre de recherche intégré. Par ailleurs, la faculté de sciences agronomiques connaît un boom d'inscriptions depuis son intégration à l'ULg. Tout va donc pour le mieux sur le site gemblois de l'ULg. Eric Haubrige, vice-recteur de l'ULg à Gembloux, le confirme dans deux pleines pages d'interview dans l'édition namuroise de *L'Avenir* (28/9). *On craignait la dilution en étant absorbés. En réalité, nous avons plus de visibilité pour notre institution, déclare-t-il.*

Procédure chinoise

L'assureur chinois Ping An avait perdu 2,8 milliards d'euros dans le démantèlement de Fortis. Il n'a rien oublié et veut récupérer son investissement. L'entreprise vient d'entamer une procédure arbitrale contre la Belgique devant l'*International center for Settlements of Investment dispute*, une institution d'arbitrage sous la coupole de la Banque mondiale qui gère les conflits entre les investisseurs et les États. *C'est la première fois qu'une entreprise chinoise emploie ce genre de traité pour se retourner contre un État européen*, observe Patrick Wautelet, professeur en droit international, dans le journal *L'Echo* (25/9).

D.M.



questions à Bruno Schiffers

Pesticides : stop ou encore ?

Bruno Schiffers dirige, depuis 2004, le laboratoire de phytopharmacie au sein de l'unité "analyse qualité risque" de Gembloux Agro-Bio Tech-ULg.

Le 2 octobre dernier, à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de l'année académique 2012-2013, Bruno Schiffers a donné une leçon inaugurale très remarquée, intitulée "Les pesticides ou le mythe de Prométhée revisité". La particularité de ce phytopharmaçien est de ne pas s'être contenté d'un parcours académique classique, fait de recherche et d'enseignement. Outre plusieurs années passées à travailler en collaboration avec les firmes phytopharmaceutiques, il a longuement arpентé, notamment comme formateur, le terrain africain et asiatique, des régions où l'emploi des produits phytos pose de nombreux problèmes. Cette expérience très multiple, qui s'est conjuguée avec son entrée en 2005 au comité scientifique de l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (Afsc), lui autorise une vision particulièrement critique sur la place actuelle et future des pesticides parmi les moyens de production de notre alimentation.

Le 15^e jour du mois : *Les critiques à l'égard des pesticides ne sont pas neuves, notamment quant à leur persistance dans l'environnement. Pourquoi y revenir maintenant ?*

Bruno Schiffers : Ces dernières années, la recherche a énormément progressé et les méthodes d'approche du risque ont évolué. A tel point que selon moi les produits phytopharmaceutiques, sous leur forme actuelle, sont condamnés à disparaître, peut-être plus rapidement qu'on ne le pense couramment. Lorsque les autorités françaises, le printemps dernier, ont décidé de classer la maladie de Parkinson comme maladie professionnelle pour les exploitants et les ouvriers agricoles, gros utilisateurs de pesticides, c'était loin d'être une surprise sur le plan scientifique. En effet, le lien entre de telles maladies neurodégénératives et les organophosphorés avait déjà été étudié en 1994, puis en 1999 et en 2006, avec – déjà – des résultats probants. La seule surprise, c'est peut-être la lenteur de la décision... Ce n'est qu'un exemple, mais il est la preuve d'une sorte d'emballage qui fait que, grâce à des méthodes d'analyse et de détection toujours plus sophistiquées, les effets préjudiciables à l'environnement et/ou à la santé humaine peuvent de plus en

plus difficilement être contestés. Les dernières recherches toxicologiques démontrent aussi que la notion de "seuil" est dépassée et que, même en quantité infinitésimale (on parle d'"état de trace"), des produits toujours plus nombreux sont reconnus capables de perturber l'organisme et/ou l'écosystème et de s'accumuler dans la chaîne alimentaire. Et je ne parle même pas, ici, des effets multiplicateurs liés aux cocktails de produits chimiques présents dans notre environnement...

Le 15^e jour : *Mais, sur les 800 à 1000 matières actives agréées dans les années 1990, seules 250 à 300 bénéficient encore, à l'heure actuelle, d'une autorisation. N'est-ce pas le reflet d'une surveillance accrue ?*

B.S. : Il est incontestable que les demandes d'homologation d'il y a 30 ou 40 ans, qui tenaient sur à peine quelques pages, sont aujourd'hui remplacées par des dossiers extrêmement documentés et coûtant des dizaines de millions d'euros aux firmes demandeuses. On peut saluer, à cet égard, l'énorme effort engagé par les autorités européennes. Mais on oublie de préciser que de nouvelles molécules, certes moins nombreuses, ont remplacé les anciennes. Or, malgré tout ce qu'impose la réglementation communautaire (qui met parfois tellement de temps pour se traduire dans les droits nationaux), l'approche toxicologique habituellement utilisée pour caractériser le danger pour l'utilisateur de pesticides s'avère défaillante, notamment quant à la fiabilité de notions comme l'AOEL (le niveau acceptable d'exposition de l'opérateur) et le NOAEL (c'est-à-dire la dose en-dessous de laquelle aucun effet n'est observable chez l'animal)*. En effet, pour les substances qui ont un impact cancérogène et génotoxique, on ne peut pas définir de "dose seuil". Par ailleurs, l'évaluation du risque ne porte en général que sur la substance active du pesticide et non sur l'ensemble de sa formulation qui peut compter des solvants et des adjuvants toxiques. Ensuite, la plupart des études sur animaux sont menées par voie orale, alors que l'exposition des utilisateurs se fait surtout par la peau. De plus, l'AOEL dérive d'études subchroniques étalées sur 90 jours, soit une période censée correspondre à l'exposition au produit d'un travailleur ou d'un entrepreneur agricole. Mais c'est beaucoup trop peu ! Les effets d'expositions répétées à de très faibles doses, mais sur des périodes beaucoup plus longues, ne sont pas évalués.

Le 15^e jour : *Vous êtes également critique sur les modèles utilisés pour évaluer l'exposition des utilisateurs de pesticides.*

B.S. : Ils datent d'au moins 20 ans et sont très théoriques. Etant donné l'extrême diversité des conditions réelles d'utilisation des produits par les agriculteurs, ces modèles reposent sur l'introduction de données par défaut : par exemple, "x" heures de chargement et de mélange du produit, "x" heures d'application, telle superficie traitée, telle culture, tel type de vêtement de protection, etc. Or les enquêtes *in situ*, menées par mon laboratoire depuis plus de dix ans tant en France et en Belgique qu'en Afrique et en Thaïlande, montrent un écart considérable entre les situations évoquées dans ces modèles et les situations réelles de travail. Les firmes se dégagent de toute responsabilité en rappelant que l'utilisation de leurs produits doit s'opérer dans des conditions de sécurité optimales (ventilation, port de gants et d'un masque, etc.). Mais chacun sait pertinemment que ces mesures ne sont pas respectées au Sud comme au Nord !

Le 15^e jour : *De là à pronostiquer la disparition des pesticides...*

B.S. : Entendons-nous bien : la protection des cultures, qui a toujours existé, va, elle, bien évidemment persister. Mais la balance coûts/bénéfices des pesticides est de plus en plus difficile à justifier aux yeux de la société. Un nouveau modèle de gestion des risques, moins technocratique et réductionniste, est à inventer. Contrairement à ce que prétendent les firmes, les pesticides ne seront pas des acteurs clefs pour nous aider à relever les défis alimentaires et démographiques de la planète. L'avenir est plutôt à de nouvelles molécules capables de renforcer les mécanismes naturels de défense des plantes (les découvertes d'"éliteurs", ces deux ou trois dernières années, sont très prometteuses) et, surtout, à l'exploration de pratiques agricoles plus écologiques, plus sophistiquées, capables d'assurer des rendements à l'hectare tout à fait remarquables.

Propos recueillis par Philippe Lamotte

* AOEL : Acceptable Operator Exposure Level. NOAEL : Non Observable Adverse Effect Level.

